



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

—  
20  
24

# SOMMAIRE



1. **Présentation de l'Office**
2. **2024 en synthèse**
3. **Performance financière**
4. **Revue d'activité**
5. **Nouveau cycle de développement**
6. **Comptes sociaux au 31-12-2024**
7. **Comptes consolidés au 31-12-2024**
8. **Rapport des contrôleurs des comptes**
9. **Etat des honoraires versés aux CAC**
10. **Liste des communiqués de presse en 2024**



# Mohamed Rabie KHLIE

## Directeur Général



L'année 2024 marque une nouvelle avancée majeure pour le secteur ferroviaire au Maroc. Grâce à des choix stratégiques pertinents et une dynamique d'investissement continue sous l'éclairage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, l'Office renforce son rôle de catalyseur du développement territorial et de la transition vers une mobilité plus durable.

L'année a été marquée principalement par le lancement effectif du nouveau cycle de développement de l'Office, axé sur des projets structurants à l'horizon 2030, notamment l'extension de la ligne à grande vitesse vers Marrakech, le déploiement d'un nouveau service de proximité type RER dans les principales régions du Maroc, le programme d'acquisition des nouveaux trains, ainsi que la poursuite de la modernisation du réseau existant. Ces projets structurants permettront de renforcer le positionnement du rail comme épine dorsale de la mobilité durable au Royaume, notamment dans la perspective de la future coupe du monde 2030 qui sera organisée par notre pays.

En tant qu'acteur central de la mobilité, l'ONCF a poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité de service et enrichir l'expérience des voyageurs. L'élargissement de l'offre ferroviaire, l'optimisation des fréquences et l'intégration de solutions digitales innovantes ont permis d'accroître l'attractivité du train auprès du grand public et des entreprises. Cette dynamique de modernisation s'accompagne d'une amélioration continue de la fiabilité et de la sécurité du réseau, consolidant la confiance des usagers et des partenaires de l'Office.

Avec plus de 55 millions de passagers transportés, l'activité voyageurs enregistre une hausse continue, portée notamment par le succès du train à grande vitesse, qui continue d'attirer un nombre croissant d'usagers et d'asseoir sa place en tant que mode de transport privilégié.

Les performances financières de l'ONCF en 2024 confirment la pertinence de ses orientations stratégiques et la solidité de son modèle économique. Le chiffre d'affaires a franchi un nouveau palier, enregistrant 4,8 Milliard de Dirhams en amélioration de +11% par rapport à l'année 2023, avec un EBITDA de presque 2 Milliards traduisant la bonne maîtrise des charges et l'optimisation des ressources.

L'année 2024 a également marqué une étape clé dans l'engagement de l'ONCF en faveur de la transition énergétique. Fidèle à sa stratégie de responsabilité sociétale et environnementale, l'Office a franchi un cap décisif en alimentant désormais l'ensemble de ses trains électriques à hauteur de 90 % en énergie verte. Cet engagement, en cohérence avec la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, conforte l'ONCF dans son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2035 et renforce son positionnement en tant qu'acteur clé de la mobilité durable au Maroc.

Dans cette dynamique, l'ONCF aborde l'avenir avec détermination et ambition. L'Office poursuivra en 2025 la mise en œuvre de son plan de développement, tout en consolidant ses performances opérationnelles et financières. Grâce à l'engagement de ses équipes et au soutien de ses partenaires, l'ONCF demeure résolument tourné vers l'innovation et l'excellence, pour offrir aux Marocains un service ferroviaire moderne, fiable et durable.

Créé par le Dahir n°1-63-225 du 05 Août 1963, l'Office National des Chemins de Fer « ONCF » est un établissement Public à caractère Industriel et Commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle administrative du Ministère du Transport et de la Logistique, et du Ministère de l'Économie et des Finances.

L'ONCF a pour mission d'assurer le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, dans les meilleures conditions de sécurité, de sûreté, de confort, de régularité et de développement durable. À ce titre, il assure :

- L'exploitation du réseau ferré national ;
- La réalisation des études, la construction et l'exploitation des lignes nouvelles de chemin de fer ;
- L'exploitation des entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet de l'Office National des Chemins de Fer.

## Vision et Axes stratégiques



.....


# 2024

## EN SYNTHÈSE


 **Chiffre d'affaires de 4 820 Millions de Dirhams, dépassant le niveau enregistré en 2023 de 11%, grâce à l'évolution continue de l'activité Voyageurs et à la bonne reprise de l'activité Phosphates.**

 **Confirmation de la croissance continue de l'activité voyageurs en franchissant un nouveau record avec 55 millions de passagers transportés en 2024 (+4% vs 2023) et un chiffre d'affaires de 2 763 Millions de Dirhams (+8% vs 2023).**


 **Bonne dynamique de l'activité transport de marchandises en 2024, avec un volume de 21,2 millions de tonnes, illustrant la robustesse du fret ferroviaire et sa capacité à répondre aux besoins logistiques croissants.**

 **Une augmentation significative des revenus générés par l'activité phosphates de 27% par rapport à 2023, suite à la croissance de la demande de transport de l'OCP.**

 **EBITDA de 1 949 Millions de Dirhams (+21% vs 2023) conforme à la trajectoire du business plan de l'Office.**

 **Investissements d'environ 2 Milliards de Dirhams portant sur le maintien de la performance de l'outil de production et la préparation du nouveau cycle de développement avec des projets structurants à l'horizon 2030.**

 **Endettement maîtrisé qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à 36,5 Milliards de Dirhams à fin 2024.**

 **L'Office confirme sa politique RSE avec la poursuite de sa transition énergétique marquée par la circulation de 90% des trains électriques à l'énergie verte.**

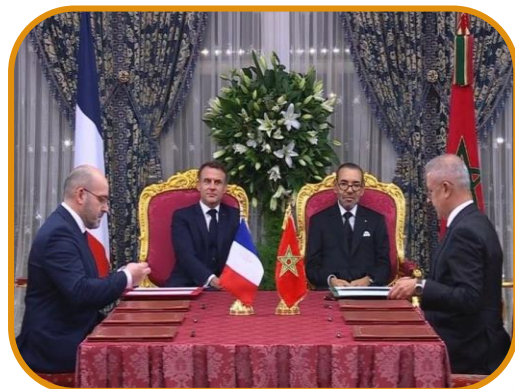
# 2024

## EN SYNTHÈSE

### ACCORDS FERROVIAIRES MAROC – FRANCE

**Signature de 4 accords ferroviaires entre le Maroc et la France devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République Française, en lien avec le projet de la ligne grande vitesse Kénitra - Marrakech.**

**Ces accords portent sur l'acquisition de 18 rames à grande vitesse, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la partie infrastructure et la fourniture des appareils de voies auprès d'entreprises françaises, en plus d'une déclaration d'intention pour un soutien financier français du projet.**



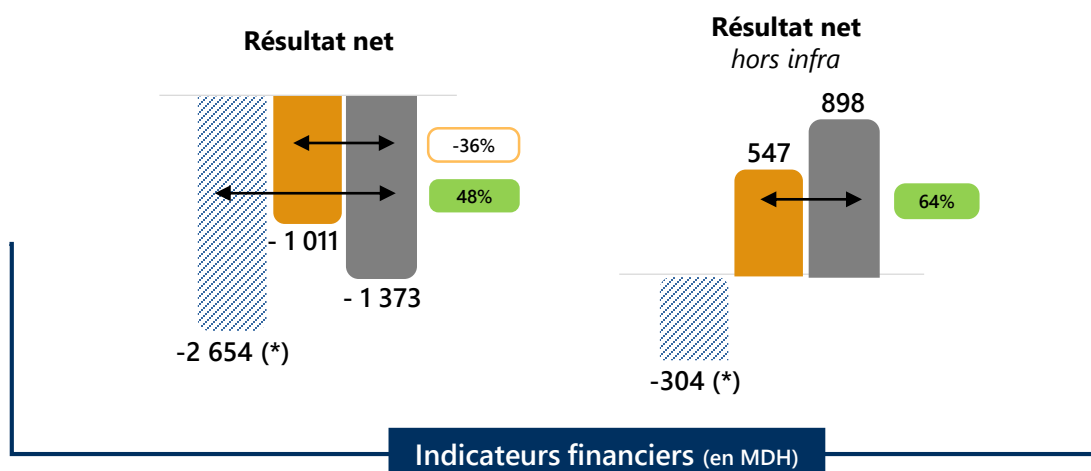
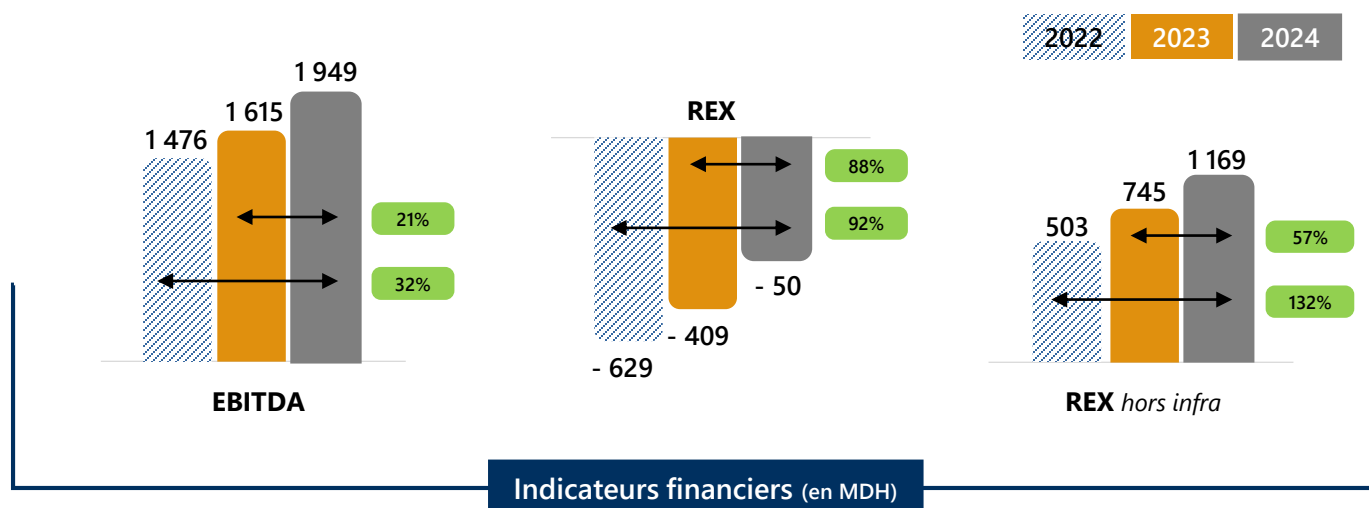
### CAP 2030: AMORÇAGE DU NOUVEAU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT FERROVIAIRE

**L'Office engage un nouveau cycle de développement à l'horizon 2030, impulsé par la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu Le Glorifie. Ce cap stratégique portant principalement sur le projet emblématique d'extension de la ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech, véritable levier de connectivité et d'intégration territoriale, avec un programme ambitieux d'acquisition d'une nouvelle flotte de trains.**

**Cette dynamique soutient la modernisation du réseau ferroviaire national et ambitionne de poser les bases d'une industrie ferroviaire marocaine innovante et compétitive.**

**Ce nouvel élan confirme la place centrale du rail dans le modèle de développement durable du Royaume, en parfaite cohérence avec les hautes orientations royales.**





(\*) L'exercice 2022 tient compte de l'impact exceptionnel des dotations aux provisions pour risque de change de 911 MDH, avec une reprise en 2023 pour 790 MDH.

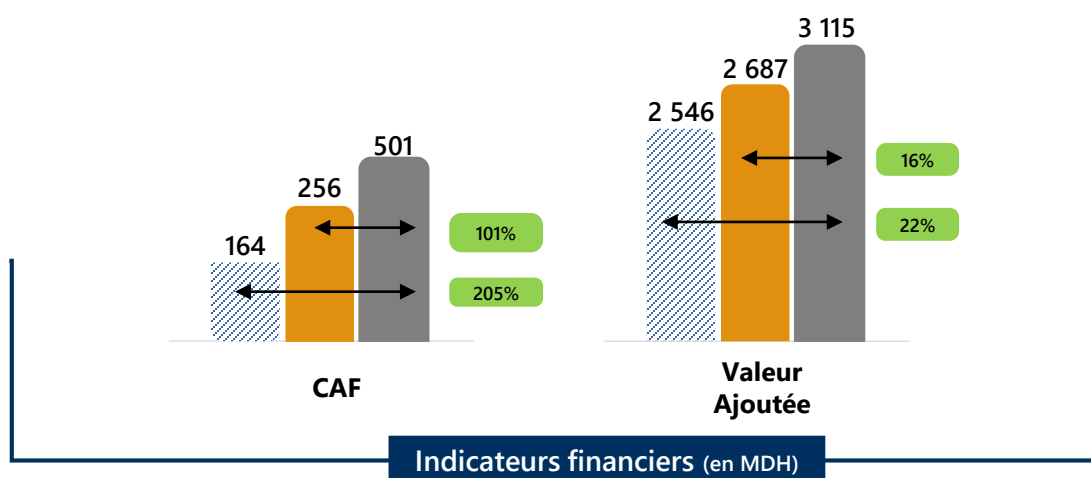
- Tiré par la forte dynamique commerciale et l'amélioration de ses performances opérationnelles et financières, **l'EBITDA s'est élevé à 1 949 Millions de Dirhams** en 2024, soit une amélioration de **21%** par rapport à 2023. Cette évolution s'inscrit pleinement dans la trajectoire définie dans le business plan de l'Office et reflète l'efficacité et la solidité du modèle d'exploitation ferroviaire marocain.
- **Un résultat d'exploitation presque à l'équilibre** pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2017, en amélioration de **88%** par rapport à 2023, grâce principalement aux bonnes performances de l'activité de transport des voyageurs. **Hors amortissement de l'infrastructure, le REX est bénéficiaire à hauteur de 1 169 Millions de Dirhams**, reflétant les excellentes performances de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire.

2022

2023

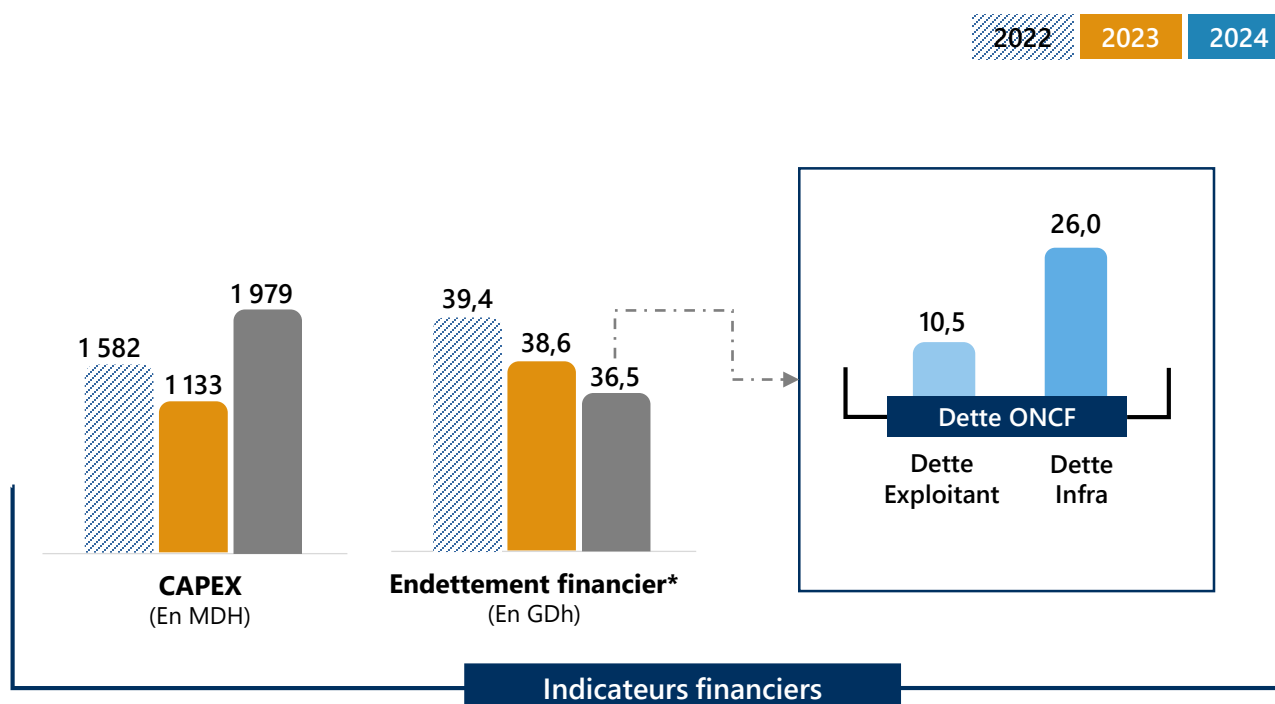
2024

- **Un résultat financier** de **-1 122 Millions de Dirhams** contre **-467 Millions de Dirhams** enregistré en 2023, expliqué par l'effet de la reprise sur provision pour risque de change constatée en 2023.
- **Un résultat net** déficitaire de **-1 373 Millions de Dirhams** à fin décembre 2024, sous le poids des amortissements et des frais financiers liés aux infrastructures portées par l'ONCF. **Hors charges de capital de l'infrastructure, le résultat net de l'ONCF est bénéficiaire de 898 Millions de Dirhams.**



- Mesurant la contribution de l'ONCF à la production nationale (PIB), la **valeur ajoutée** a atteint **3 115 Millions de Dirhams** soit une progression de **16% par rapport à 2023**.
- Une **capacité d'autofinancement** de **501 Millions de Dirhams**, en augmentation de **101%** par rapport à celle enregistrée en 2023. **Hors frais financiers liés à l'infrastructure, la capacité d'autofinancement dépasse 1,4 Milliard de Dirhams**, permettant à l'ONCF de couvrir ses engagements en termes d'investissement et de service de la dette.





(\*) hors emprunts TVA et Trésorerie

- **Des investissements d'environ 2 milliards de dirhams** en 2024, principalement pour le maintien de la performance de l'outil de production et la préparation du nouveau cycle de développement.

L'Office confirme ainsi ses actions en faveur de projets structurants à fort impact, visant à améliorer la mobilité durable, favoriser le développement harmonieux des territoires, dynamiser l'écosystème industriel ferroviaire national, renforcer la compétitivité logistique, tout en stimulant l'emploi et la création de valeur.

- **Endettement maîtrisé** qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à **36,5 Milliards de Dirhams** à fin 2024 contre 38,6 Milliards de Dirhams en 2023. **La dette afférente à l'infrastructure constitue 71%** de la dette globale. L'Office continue à honorer ses engagements envers ses bailleurs de fonds avec une activité dynamique et une gestion rigoureuse de sa trésorerie.

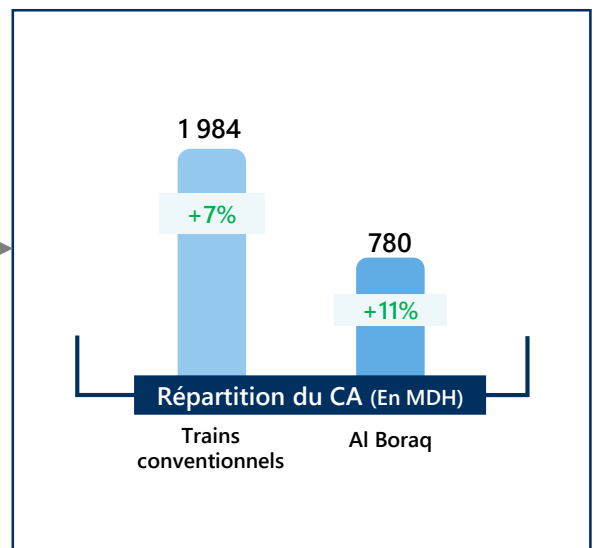
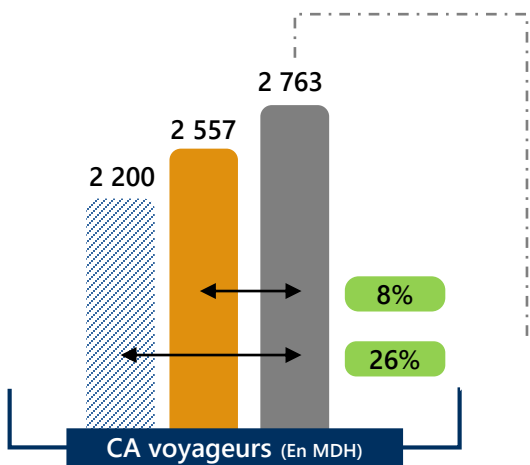
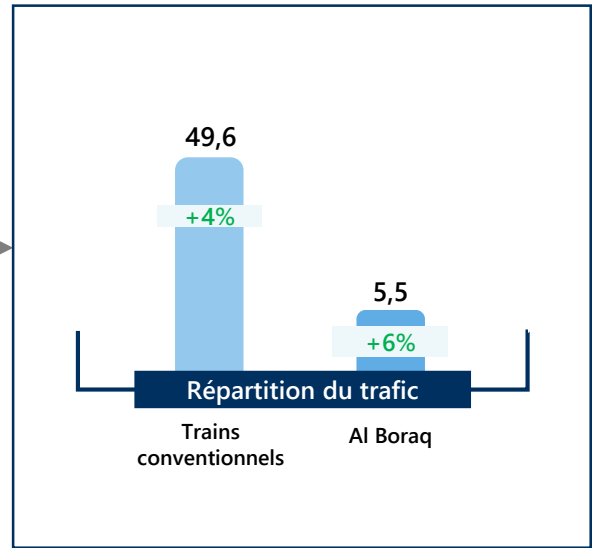
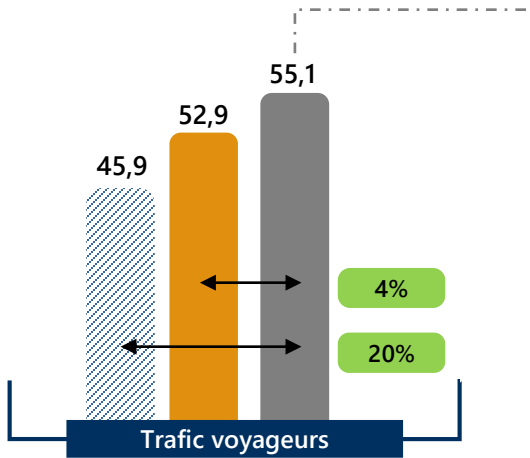


2022

2023

2024

## 1- Transport voyageurs: (En Millions)



Grâce aux offres de transport, les prestations et les services proposés par l'Office, les fréquentations ferroviaires ont fortement progressé. Après une année 2023 record, 2024 confirme cette tendance croissante et enregistre des niveaux de réservation records avec plus de **55 Millions de passagers** transportés, démontrant l'attractivité du train pour les transports du quotidien. Cette performance s'est également traduite sur le plan financier, avec un chiffre d'affaires voyageurs atteignant **2,763 milliards de dirhams**, en hausse de **8%** par rapport à l'exercice précédent.

## Train à Grande Vitesse « AL BORAQ »

Symbole de performance et d'engagement durable, **Al Boraq**, premier train à grande vitesse du continent, a célébré en 2024 son **6<sup>ème</sup> anniversaire**.

Cette année encore, il a confirmé son attractivité en franchissant le seuil des **5,5 millions de voyageurs transportés**, soit une hausse de **6%** par rapport à 2023, générant un chiffre d'affaires de **780 millions de dirhams (+11%)**.



★ 95,5% : Taux de régularité

★ 98% : Taux de satisfaction

## Trains conventionnels

Les trains **Al Atlas**, reliant les axes Fès-Casablanca-Marrakech, Tanger - Fès - Oujda - Nador et l'axe Casablanca - Khouribga - Safi, continuent de mieux répondre aux attentes des clients.

Quant aux **TNR**, cette offre continue à s'adapter en permanence aux besoins évolutifs de la clientèle avec un plan de transport adapté offrant une cadence de 30 minutes en période de pointe.

Ce sont près de **49,6 millions de voyageurs transportés** sur les trains **Al Atlas** et les **TNR**, en augmentation de **4%** par rapport à l'année 2023, qui avait enregistré 47,7 millions de passagers. Le chiffre d'affaires des trains conventionnels est passé de 1,85 milliards de dirhams en 2023 à **1,98 milliards de dirhams** en 2024, soit une hausse de 7%.

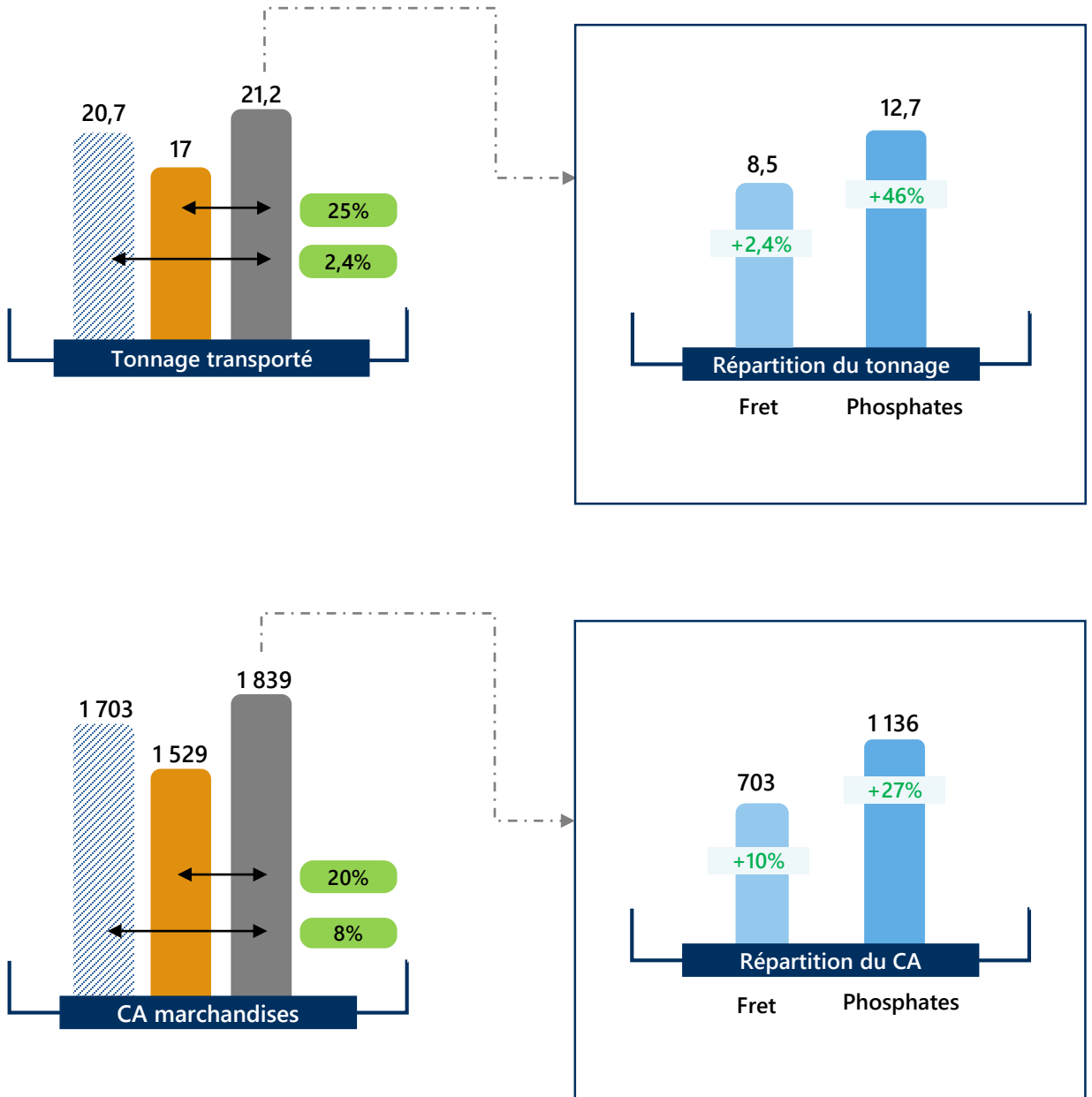


2022

2023

2024

## 2- Transport marchandises: (En Millions)



**Le transport de marchandises** a confirmé sa forte résilience face aux effets négatifs de la conjoncture internationale marquée par les perturbations économiques induites par les tensions géopolitiques et par une année agricole nationale très modeste. En 2024, l'Office a pu transporter plus de **21,2 Millions de tonnes de marchandises**, dont **60%** provient du transport des phosphates.

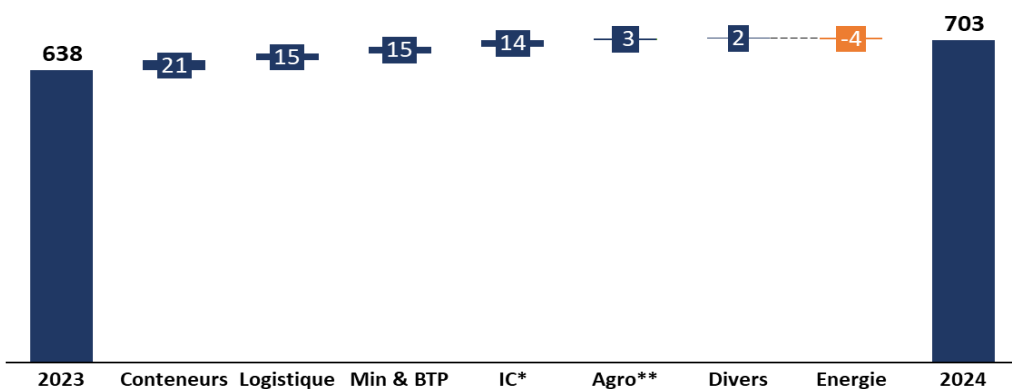
Avec plus de 23 200 trains circulés durant l'année, cette activité a généré un chiffre d'affaires de **1 839 Millions de Dirhams**, représentant ainsi plus de **38%** du chiffre d'affaires global ONCF.

### Fret (hors phosphates)

Avec plus de **8,5 Millions de tonnes** de marchandises transportées en 2024 contre **8,3 Millions** en 2023, le fret ferroviaire hors phosphates a enregistré en 2024, un chiffre d'affaires de **703 Millions de Dirhams**, contre **638 Millions de Dirhams** en 2023, démontrant la croissance dynamique de l'activité et confirmant le positionnement du transport ferroviaire comme mode privilégié par les opérateurs économiques pour le transport de leurs marchandises. Le Fret ONCF consolide progressivement sa position en tant que leader du transport de marchandises et de la logistique au Maroc.



Évolution du chiffre d'affaires fret par rubrique (En MDH)



\* Industrie chimique

\*\* Agro-alimentaire

## Transport des phosphates

Le transport des phosphates a connu une reprise notable en 2024, avec plus de **12,8 millions de tonnes** de phosphates transportées, soit **+46%** par rapport au même exercice de l'année précédente, générant un chiffre d'affaires de **1,136 milliard de dirhams (+27%)**, suite à l'amélioration constatée au niveau de la demande de transport auprès de l'OCP, aussi bien au niveau de l'axe Sud que de l'axe Nord.



Durant le règne de **SA MAJESTE LE ROI QUE DIEU L'ASSISTE**, l'ONCF a pu concrétiser un ensemble de projets structurants, couronné par le projet emblématique du premier train à grande vitesse Al Boraq mis en service le 15 Novembre 2018.

Grâce à la clairvoyance de **SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE**, ces investissements ont permis de positionner le rail comme principal vecteur d'une mobilité durable, bas carbone, avec un réel impact socio-économique sur la collectivité. En témoigne, le nombre de voyageurs transportés en 2024 dépassant les 55 millions de voyageurs contre 38,5 millions en 2019, dont 5,5 millions de voyageurs sur Al Boraq contre 3 millions en 2019. Cette dynamique a été accompagnée par une structuration profonde de l'ONCF qui affiche aujourd'hui une performance opérationnelle et financière notable, attestée par les partenaires internationaux.

Conformément aux directives de **SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE**, l'ONCF entame un nouveau cycle de développement à l'horizon 2030 avec **un programme d'investissement ambitieux et optimisé de 96 Milliards DH** permettant une modernisation sans précédent du système ferroviaire du Royaume, incluant :

- **Le projet d'extension de la ligne à grande vitesse de Kénitra à Marrakech**, pour un investissement de 53 Milliards DH en infrastructures et équipements, hors matériel roulant ;
- **L'acquisition de 168 trains pour un montant de 29 Milliards DH**, destinés au renouvellement du parc existant de l'ONCF et à l'accompagnement des projets de développement ;
- **Le programme de maintien de la performance pour 14 Milliards DH**, dont 8 Milliards DH d'investissements en soutien au projet d'extension de la LGV et développement des infrastructures RER, et 6 Milliards DH pour la préservation de l'outil existant.

Le lancement officiel de ce nouveau cycle de développement a été donné par **SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE**, le 24 Avril 2025 à Rabat.

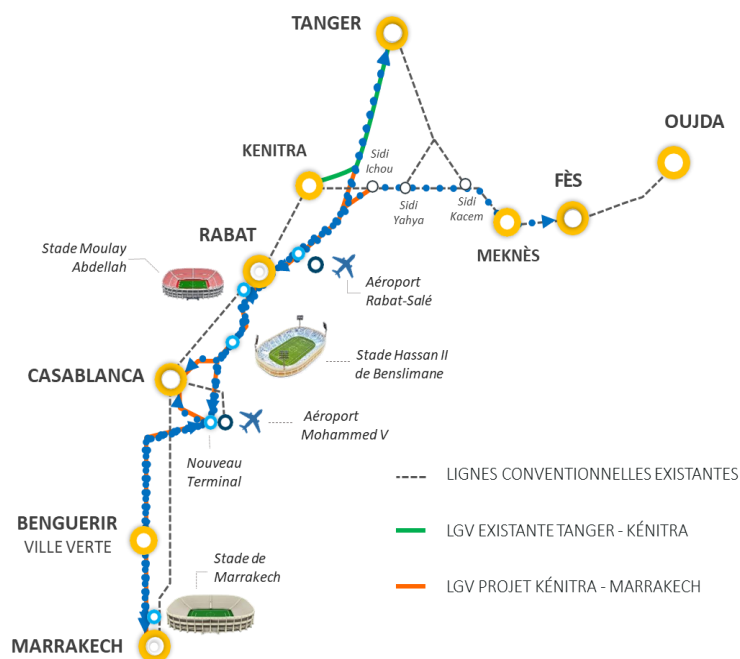


## Extension de la LGV vers Marrakech

Le projet d'extension de la ligne à grande vitesse de Kénitra à Marrakech consiste en la réalisation de doubles voies pour grande vitesse en site propre, sur une longueur d'environ 430 Km, avec connexion des aéroports de Rabat et Casablanca et des stades des villes de Rabat, Casablanca et Marrakech.

Avec ce nouveau projet, les temps de parcours seraient de 1h entre Tanger et Rabat, 1h40 entre Tanger et Casablanca et de 3h entre Tanger et Marrakech (gain de temps de plus de 2h). Le projet permettra aussi de relier Rabat à l'aéroport de Casablanca en 35 minutes en desservant également le nouveau stade de Benslimane. Il est prévu également un service à grande vitesse entre Fès et Marrakech avec un temps de parcours de 3h (avec des trains à grande vitesse circulant sur lignes classiques de Fès jusqu'au nord de Kénitra avant de continuer sur les nouvelles lignes à grande vitesse jusqu'à Marrakech).

La desserte ferroviaire du stade de Rabat, du nouveau stade de Benslimane, ainsi que le stade de Marrakech s'inscrivent dans le cadre des engagements pris avec la FIFA pour la gestion de la mobilité et des accès aux stades dans la perspective de la future coupe du monde 2030.



TANGER - RABAT		<b>1 h</b> 1 h : 20
TANGER - CASABLANCA		<b>1 h : 40</b> 2 h : 10
TANGER - MARRAKECH		<b>&lt; 3 h</b> 5 h : 15
CASABLANCA - MARRAKECH		<b>1 h : 15</b> 2 h : 40
MARRAKECH - AÉROPORT MED V		<b>55 min</b> 3 h : 24
RABAT - AÉROPORT MED V		<b>35 min</b> 2 h : 12
FÈS - MARRAKECH		<b>3 h : 40</b> 4 h : 40

## Service de proximité de type « RER »

L'extension de la LGV de Kenitra vers Marrakech permettra également de développer un vrai service de proximité, type « RER » sur la ligne conventionnelle dans les régions de Casablanca, Rabat et Marrakech, basé sur une cadence renforcée et une tarification adaptée, ce qui aura un impact réel sur la mobilité régionale.

Ce nouveau service constitue une vraie réponse aux enjeux de la mobilité urbaine au sein de ces régions.

### RER de Casablanca

L'offre globale au niveau de la région serait de 25 trains par heure, autour de 3 lignes métropolitaines « RER » de Benslimane jusqu'à Nouaceur avec connexion du nouveau stade et une cadence allant jusqu'à 1 train toutes les 7,5 mn entre Casa Voyageur et Hub Nouaceur, une navette aéroport avec un train toutes les 15 mn et des Trains Régionaux vers Settat et Jadida avec 1 train toutes les 30 mn.

- Trains métropolitains « RER » : A horizon 2035, le nombre de déplacements attendus sur les lignes RER à horizon 2035 devrait atteindre 41 Millions par an, soit plus 8% de part de marché sur l'ensemble des Transports en Commun à Casablanca et plus de 16% de part de marché des TC sur Site Propre (RER, Tramway et BHNS). Cette part de marché s'élève à environ 35% en termes de voyageurs - km avec un parcours moyen estimé des RER qui représente plus de deux fois celui des autres TCSP.
- Trains Régionaux « TR » : A horizon 2035, le nombre de déplacements attendus sur les lignes TR au sein de la région de Casablanca devrait atteindre 12 Millions par an, dont 8 Millions pour Casa-Jadida et 5 Millions pour Casa-Settat.

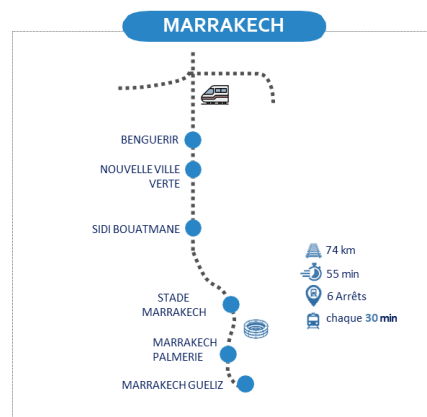
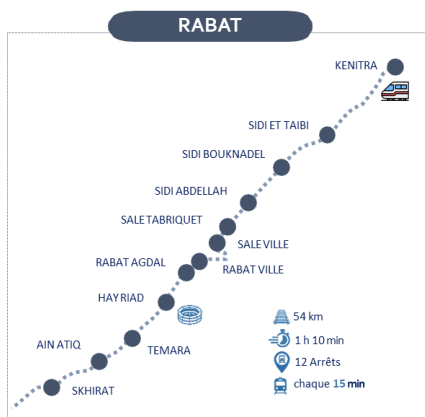
### RER de Rabat

L'offre globale au niveau de la région de Rabat serait ainsi de 14 trains par heure, autour d'une ligne métropolitaine « RER » de Kénitra à Skhirate avec 1 train toutes les 15 minutes en desservant le nouveau stade de Rabat et des TNR Casablanca – Kénitra avec 2 train par heure.

Le nombre de déplacements attendus sur les lignes RER à horizon 2035 devrait atteindre 25 Millions par an, soit plus 10% de part de marché sur l'ensemble des Transports en Commun dans la région de Rabat et plus de 14% de part de marché des TC sur Site Propre (RER, Tramway et BHNS). Cette part de marché s'élève à environ 30% en terme de voyageurs – km.

### RER Marrakech

Le nouveau service prévu assurera un transport ferroviaire de proximité entre Marrakech et Benguerir, en desservant également le nouveau Stade de Marrakech. Les études de trafic pour cette desserte sont en cours.



## Rendements financiers et résultats socio-économiques attendus

En s'appuyant sur toute l'expertise développée par l'Office grâce à l'exploitation des lignes actuelles, la mise en service des nouveaux tronçons devrait nettement améliorer la performance et la rentabilité de l'activité grande vitesse de l'ONCF.

Le trafic sur l'axe Kénitra - Marrakech serait autour de 12 millions de passagers au démarrage, et atteindrait 19 millions de passagers à horizon 2040, avec une tarification optimisée, basée sur un système de Yield Management et un retour d'expérience de la 1<sup>ère</sup> ligne Tanger-Kénitra.

Grâce à la performance attendue de ce futur projet, le modèle économique de la LGV Maroc devrait se confirmer avec une exploitation qui couvre l'ensemble de ses charges d'exploitation (y compris le coût d'acquisition du matériel roulant et les coûts de gestion, d'entretien et renouvellement de l'infrastructure), et qui pourrait également **contribuer aux coûts de développement**. Cette performance de l'activité grande vitesse est déjà confirmée aujourd'hui avec un chiffre d'affaires de 780 MDH en 2024 et une marge opérationnelle dépassant les 45%.

Avec un trafic attendu de 100 Millions de voyageurs, le chiffre d'affaires global de l'ONCF lors de la mise en service du futur projet serait de 10 MMDH avec une marge opérationnelle de plus de 5 MMDH, permettant à terme, de préserver l'équilibre financier de l'Office et d'amorcer sa réforme institutionnelle.

Par ailleurs, l'impact attendu du projet sur la collectivité est indéniable. En effet, la future ligne LGV devrait rapprocher des régions économiques représentant plus de 67% du PIB national, avec une dynamisation de plusieurs secteurs d'activité (Tourisme, industrie, services...) en plus du développement du capital humain. Le projet devrait également contribuer aux **objectifs de développement durable** avec plus de 640.000 voitures évitées sur la route représentant annuellement 160 accidents et 213.000 tonnes équivalent CO2 évités.

6



# COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2024



# 6.1 Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	AMORT & PROVIS	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>501.032.290,18</b>	<b>282.447.118,19</b>	<b>218.585.171,99</b>	<b>298.030.060,18</b>
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	501.032.290,18	282.447.118,19	218.585.171,99	298.030.060,18
. Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>771.081.712,70</b>	<b>678.175.097,39</b>	<b>92.906.615,31</b>	<b>72.433.568,46</b>
. Immob. en recherche et développement	68.759.237,25	68.759.237,25		
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	595.543.614,22	525.174.915,32	70.368.698,90	64.326.930,59
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	106.778.861,23	84.240.944,82	22.537.916,41	8.106.637,87
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>89.421.899.995,34</b>	<b>29.641.356.558,93</b>	<b>59.780.543.436,41</b>	<b>59.567.057.639,92</b>
. Terrains	2.801.619.533,69	22.583.884,62	2.779.035.649,07	2.765.777.214,73
. Constructions	47.995.450.728,23	10.633.267.082,27	37.362.183.645,96	37.581.848.244,49
* Bâtiments				
* Ouvrages d'infrastructure				
* Agencements et aménagements des bâtiments				
. Installations techniques matériel et outillage	16.216.411.737,18	7.461.867.608,94	8.754.544.128,24	9.061.962.668,65
* Installations techniques				
* Matériel et outillage (domaine privé)				
. Matériel de transport	18.066.012.964,90	10.962.058.590,50	7.103.954.374,40	7.592.379.766,19
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	627.351.410,82	561.579.392,60	65.772.018,22	62.201.755,72
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours	3.715.053.620,52		3.715.053.620,52	2.502.887.990,14
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>4.596.152.786,84</b>	<b>12.977.731,28</b>	<b>4.583.175.055,56</b>	<b>6.239.572.053,66</b>
. Prêts immobilisés	3.340.441,42	879.386,78	2.461.054,64	2.498.447,25
. Autres créances financières	4.246.747.869,50	6.669.337,50	4.240.078.532,00	5.903.621.137,49
. Titres de participation	346.064.475,92	5.429.007,00	340.635.468,92	333.452.468,92
. Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>345.771.368,51</b>		<b>345.771.368,51</b>	<b>263.353.294,35</b>
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financières	345.771.368,51		345.771.368,51	263.353.294,35
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>95.635.938.153,57</b>	<b>30.614.956.505,79</b>	<b>65.020.981.647,78</b>	<b>66.440.446.616,57</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>1.004.259.488,77</b>	<b>132.066.581,02</b>	<b>872.192.907,75</b>	<b>754.945.369,91</b>
. Marchandises				
. Matières et fournitures consommables	931.478.066,54	126.085.916,79	805.392.149,75	670.080.821,74
. Produits en cours	8.412.664,60	5.980.664,23	2.432.000,37	9.464.071,08
. Produits intermédiaires et produits résiduels	64.174.147,93		64.174.147,93	75.205.867,39
. Produits finis	194.609,70		194.609,70	194.609,70
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>2.440.735.888,67</b>	<b>521.664.767,43</b>	<b>1.919.071.121,24</b>	<b>2.185.361.880,51</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	17.138.465,72	11.504.759,79	5.633.705,93	4.973.900,48
. Clients et comptes rattachés	683.261.998,45	173.977.496,53	509.284.501,92	603.494.783,81
. Personnel	4.516.204,66	553.325,08	3.962.879,58	3.906.794,87
. Etat	1.213.279.271,99		1.213.279.271,99	1.291.425.505,50
. Compte de liaison activité Hôtelière				
. Comptes d'associés				30.000.000,00
. Autres débiteurs	522.539.947,85	335.629.186,03	186.910.761,82	251.560.895,85
. Comptes de régularis. Actif				
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>1.449.614,92</b>		<b>1.449.614,92</b>	<b>5.325.965,70</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>3.446.444.992,36</b>	<b>653.731.348,45</b>	<b>2.792.713.643,91</b>	<b>2.945.633.216,12</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banques, T.G. et C.C.P	196.440.942,71		196.440.942,71	241.795.025,03
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	30.297.556,59		30.297.556,59	60.925.381,18
<b>TOTAL III</b>	<b>226.738.499,30</b>		<b>226.738.499,30</b>	<b>302.720.406,21</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>99.309.121.645,23</b>	<b>31.268.687.854,24</b>	<b>68.040.433.790,99</b>	<b>69.688.800.238,90</b>

# 6.1 Bilan au 31 décembre 2024

Page 2/2

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	. Capital social ou personnel (1) (*)	43.954.679.784,91	43.288.679.784,91
	. Moins: actionnaires; capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	Dont verse.....		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	. Ecart de réévaluation		
	. Réserve légale		
	. Autres réserves	49.868.720,50	49.868.720,50
	. Report à nouveau (2)	-20.896.027.653,87	-19.885.294.780,67
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	. Résultat net de l'exercice (2)	-1.372.913.297,30	-1.010.732.873,20
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>21.735.607.554,24</b>	<b>22.442.520.851,54</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>			
	. Subventions d'investissement	221.668.002,19	160.988.124,35
	. Provisions réglementées		
	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>41.170.480.898,71</b>	<b>42.499.642.685,58</b>
	. Emprunts obligataires	11.743.676.665,71	11.873.973.332,37
	. Autres dettes de financement	29.426.804.233,00	30.625.669.353,21
	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>57.668.594,03</b>	<b>262.118.019,93</b>
	. Provisions pour risques	57.668.594,03	169.838.603,70
	. Provisions pour charges		92.279.416,23
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>645.735.591,16</b>	<b>162.737.354,93</b>
	. Augmentation des créances immobilisées	14.490,00	142.140,00
	. Diminution des dettes de financement	645.721.101,16	162.595.214,93
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>63.831.160.640,33</b>	<b>65.528.007.036,33</b>
	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>2.645.362.733,24</b>	<b>2.454.014.357,11</b>
	. Fournisseurs et comptes rattachés	1.481.184.751,79	1.355.942.392,24
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	70.334.843,52	53.716.441,23
	. Personnel	143.559.481,70	190.170.006,18
	. Organismes sociaux	11.630.660,46	17.424.086,94
	. Etat	109.240.360,98	117.627.298,86
	. Comptes d'associés		
	. Autres créanciers	402.390.048,16	286.759.153,79
	. Comptes de régularisation - passif	427.022.586,63	432.374.977,87
	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>249.342.432,66</b>	<b>48.883.687,47</b>
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)</b>	<b>4.626.914,35</b>	<b>6.123.188,41</b>
	(Eléments circulants)		
	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2.899.332.080,25</b>	<b>2.509.021.232,99</b>
	<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
	. Crédits d'escompte		
	. Crédits de trésorerie	750.000.000,00	1.200.000.000,00
	. Banques (solde créditeur)	559.941.070,41	451.771.969,58
	<b>TOTAL III</b>	<b>1.309.941.070,41</b>	<b>1.651.771.969,58</b>
	<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>68.040.433.790,99</b>	<b>69.688.800.238,90</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). Déficitaires (-)

(\*) Dont :

. Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63)

32.437.300,53

32.437.300,53

. Dotations en capital de l'Etat

43.922.242.484,38

43.256.242.484,38

## 6.2 Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2024

Page 1/2

	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
		Propres à l'Exercice	Concernant les exercices Précédents	3 = 1 + 2	4
		1	2	3 = 1 + 2	4
<b>I</b>	<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>				
	-Ventes de marchandises (en l'état)				
E	-Ventes de biens et services produits	4.820.240.225,50		4.820.240.225,50	4.352.743.437,08
X	Chiffre d'affaires				
P	-Variation des stocks de produits (+/-) (1)	-12.083.125,94		-12.083.125,94	-14.229.910,50
L	-Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	107.912.170,69		107.912.170,69	90.989.758,29
O	-Subventions d'exploitation				
I	-Autres produits d'exploitation	843.924,97		843.924,97	1.037.190,28
T	-Reprises d'exploitation: transfert de charges	65.813.882,84		65.813.882,84	101.221.795,36
A	<b>TOTAL I</b>	<b>4.982.727.078,06</b>		<b>4.982.727.078,06</b>	<b>4.531.762.270,51</b>
<b>II</b>	<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>				
	-Achats revendus (2) de marchandises				
O	-Achats consommés (2) de matières et fournitures	1.122.491.070,08	30.050.893,00	1.152.541.963,08	1.149.576.290,35
N	-Autres charges externes	648.270.508,73		648.270.508,73	592.618.075,82
	-Impôts et taxes	30.343.746,95	14.887,37	30.358.634,32	23.105.121,12
	-Charges de personnel	1.163.362.574,01	38.832.149,40	1.202.194.723,41	1.151.347.809,54
	-Autres charges d'exploitation				
	-Dotations d'exploitation	1.999.733.790,75		1.999.733.790,75	2.024.495.767,24
	<b>TOTAL II</b>	<b>4.964.201.690,52</b>	<b>68.897.929,77</b>	<b>5.033.099.620,29</b>	<b>4.941.143.064,07</b>
<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-50.372.542,23</b>	<b>-409.380.793,56</b>
<b>IV</b>	<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>				
	-Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	80.617.045,00		80.617.045,00	84.249.259,75
F	-Gains de change	20.562.826,06		20.562.826,06	7.891.512,80
I	-Interêts et autres produits financiers	117.094.098,00		117.094.098,00	124.628.301,11
N	-Reprises financières: transferts de charges	106.732.122,20		106.732.122,20	810.210.001,05
A	<b>TOTAL IV</b>	<b>325.006.091,26</b>		<b>325.006.091,26</b>	<b>1.026.979.074,71</b>
<b>V</b>	<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>				
	-Charges d'interêts	1.365.417.781,69		1.365.417.781,69	1.365.588.150,79
F	-Pertes de change	33.268.561,05		33.268.561,05	47.739.327,29
I	-Autres charges financières				
R	-Dotations financières	48.127.243,89		48.127.243,89	80.484.867,23
	<b>TOTAL V</b>	<b>1.446.813.586,63</b>		<b>1.446.813.586,63</b>	<b>1.493.812.345,31</b>
<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-1.121.807.495,37</b>	<b>-466.833.270,60</b>
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>-1.172.180.037,60</b>	<b>-876.214.064,16</b>

(1) Variation de stocks: stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats-variation de stocks.

## 6.2 Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2024

Page 2/2

	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'Exercice 1	Concernant les exercices Précédents 2		
VII	<b>RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>-1.172.180.037,60</b>	<b>-876.214.064,16</b>
VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	-Produits des Cessions d'immobilisations	2.824.207,49		2.824.207,49	16.042.819,92
N	-Subvention d'équilibre				
O	-Reprises sur subventions d'investissement	92.383.062,16		92.383.062,16	103.972.798,12
N	-Autres produits non courants	57.326.456,87		57.326.456,87	20.396.819,97
	-Reprises non-courantes; transfert de charges	103.225.066,48		103.225.066,48	4.088.400,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>255.758.793,00</b>		<b>255.758.793,00</b>	<b>144.500.838,01</b>
IX	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
U	-Valeur nette d'amort. des immob. cédées	7.036.048,63		7.036.048,63	22.545.452,71
R	-Subventions accordées				
A	-Autres charges non courantes	37.599.074,21	6.961.729,68	44.560.803,89	142.875.761,57
N	-Dotations non courantes aux amort. & aux provisions	392.153.488,18		392.153.488,18	102.121.065,77
	<b>TOTAL IX</b>	<b>436.788.611,02</b>	<b>6.961.729,68</b>	<b>443.750.340,70</b>	<b>267.542.280,05</b>
X	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-187.991.547,70</b>	<b>-123.041.442,04</b>
XI	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>-1.360.171.585,30</b>	<b>-999.255.506,20</b>
XII	<b>Impôts sur les résultats</b>	12.741.712,00		12.741.712,00	11.477.367,00
XIII	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>-1.372.913.297,30</b>	<b>-1.010.732.873,20</b>
XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>5.563.491.962,32</b>	<b>5.703.242.183,23</b>
XV	<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>6.936.405.259,62</b>	<b>6.713.975.056,43</b>
XVI	<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>-1.372.913.297,30</b>	<b>-1.010.732.873,20</b>

## 6.3 États de soldes de gestion au 31 décembre 2024

### I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	+	. Ventes de marchandises (en l'état)	
	2	-	. Achats revendus de marchandises	
I		=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	
II		+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>4.916.069.270,25</b>
	3		. Ventes de biens et services produits	4.352.743.437,08
	4		. Variation de stock de produits	-14.229.910,50
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	90.989.758,29
III		-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>1.742.194.366,17</b>
	6		. Achats consommés de matières et fournitures	1.149.576.290,35
	7		. Autres charges externes	592.618.075,82
IV		=	<b>VALEUR AJOUTEE (I+II+III)</b>	<b>2.687.308.918,70</b>
V		+	. Subventions d'exploitation	
	9	-	. Impôts et taxes	23.105.121,12
	10	-	. Charges de personnel	1.151.347.809,54
		=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1.512.855.988,04</b>
		=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOIT. (IBE)</b>	
	11	+	. Autres produits d'exploitation	1.037.190,28
	12	-	. Autres charges d'exploitation	
	13	+	. Reprises d'exploitation: Transferts de charges	101.221.795,36
	14	-	. Dotations d'exploitation	2.024.495.767,24
VI		=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>-409.380.793,56</b>
VII		+/-	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-466.833.270,60</b>
VIII		=	<b>RESULTAT COURANT (+/-)</b>	<b>-876.214.064,16</b>
IX		+/-	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-123.041.442,04</b>
	15	-	. Impôts sur les résultats	11.477.367,00
X		=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>-1.010.732.873,20</b>

### II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1		<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-1.372.913.297,30</b>	<b>-1.010.732.873,20</b>
			. Bénéfice +		
			. Perte -		
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	1.945.791.274,02	1.980.734.407,50
	3	+	. Dotations financières (1)	46.853.412,41	75.229.401,87
	4	+	. Dotations non-courantes (1)	186.570.995,98	102.121.065,77
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)	12.194.123,15	
	6	-	. Reprises financières (2)	101.581.939,94	789.991.376,15
	7	-	. Reprises non-courantes (2) (3)	195.608.128,64	108.061.198,12
	8	-	. Produits de cessions d'immobilisations	2.824.207,49	16.042.819,92
	9	+	. Valeur nette d'amort. des immob. cédées	7.036.048,63	22.545.452,71
I		=	<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>501.130.034,52</b>	<b>255.802.060,46</b>
	10	-	. Distributions de bénéfices		
II		=	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>501.130.034,52</b>	<b>255.802.060,46</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

## 6.4 Tableau de financement au 31 décembre 2024

### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice a	Exercice prec. b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
1. Financement Permanent	63.831.160.640,33	65.528.007.036,33	1.696.846.396,00	
2. Actif immobilisé	65.020.981.647,78	66.440.446.616,57		1.419.464.968,79
<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>-1.189.821.007,45</b>	<b>-912.439.580,24</b>	<b>277.381.427,21</b>	
4. Actif circulant	2.792.713.643,91	2.945.633.216,12		152.919.572,21
5. Passif circulant	2.899.332.080,25	2.509.021.232,99		390.310.847,26
<b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)</b>	<b>-106.618.436,34</b>	<b>436.611.983,13</b>		<b>543.230.419,47</b>
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF)</b>	<b>-1.083.202.571,11</b>	<b>-1.349.051.563,37</b>	<b>265.848.992,26</b>	

### II-EMPLOIS ET RESSOURCES

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	AU 31 DECEMBRE 2024		AU 31 DECEMBRE 2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>. AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>501.130.034,52</b>		<b>255.802.060,46</b>
. Capacité d'autofinancement		501.130.034,52		255.802.060,46
. Distributions de bénéficiaires				
<b>. CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATION (B)</b>		<b>1.666.276.555,59</b>		<b>1.601.565.256,75</b>
. Cessions et réduction d'immobilisations incorporelles				
. Cessions et réduction d'immobilisations corporelles		2.824.207,49		16.042.819,92
. Réduction d'immobilisations				
. Cessions et réduction d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées		1.663.452.348,10		1.585.522.436,83
<b>. AUGMENTAT. DES CAPITAUX PROPRES ET AS (C)</b>		<b>819.062.940,00</b>		<b>475.235.350,00</b>
. Dotation en capital		666.000.000,00		410.000.000,00
. Autres capitaux propres et assimilés		153.062.940,00		65.235.350,00
<b>. AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>1.115.803.536,85</b>		<b>1.837.945.515,52</b>
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (=A+B+C+D)</b>		<b>4.102.273.066,96</b>		<b>4.170.548.182,73</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>. ACQUISITIONS ET AUGMENTAT. D'IMMOBILISATION (E)</b>	<b>2.254.924.697,85</b>		<b>1.089.174.668,03</b>	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles	51.244.014,76		14.991.114,29	
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	2.196.497.683,09		1.068.948.203,74	
. Acquisitions d'immobilisations financières	7.183.000,00			
. Augmentation des créances immobilisées			5.235.350,00	
<b>. REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>. REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>2.044.257.511,65</b>		<b>2.020.719.139,41</b>	
<b>. EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>80.472.284,67</b>		<b>99.392.323,58</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (=E+F+G+H)</b>	<b>4.379.654.494,17</b>		<b>3.209.286.131,02</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.)</b>		<b>543.230.419,47</b>	<b>433.318.359,48</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>265.848.992,26</b>		<b>527.943.692,23</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4.645.503.486,43</b>	<b>4.645.503.486,43</b>	<b>4.170.548.182,73</b>	<b>4.170.548.182,73</b>

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES A L'ONCF AU 31-12-2024

### I - ACTIF IMMOBILISE

#### A - EVALUATION A L'ENTREE

##### 1- Immobilisations en non-valeur:

Les emplois en non-valeur correspondent essentiellement aux charges à répartir sur plusieurs exercices, ils comprennent :

##### a- Commissions de garantie de l'Etat sur les emprunts extérieurs :

Les commissions de garantie de l'Etat, liées aux emprunts extérieurs contractés par l'Office, pour un montant brut de 187 millions de Dirhams au 31/12/2024 sont inscrites en charges à répartir sur plusieurs exercices et amorties sur 5 ans sous forme de dotations financières.

##### b- Autres charges à répartir sur plusieurs exercices :

Les autres charges à répartir sur plusieurs exercices, composées principalement :

a- des frais d'organisation et d'études à caractère général, sont étalés sur 5 ans au maximum.

b- des dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes; passerelles pour piétons ; etc.).

Ces ouvrages d'art sont destinés à être transférés, à titre gratuit, aux collectivités territoriales. Ces dernières doivent assumer, ultérieurement, la responsabilité de leur maintien en bon état selon les normes prescrites par la réglementation en vigueur : maintenance, entretien, réparation, réhabilitation...

Ces dépenses sont inscrites en « immobilisation en non-valeurs » car la réalisation de ces ouvrages contribue à l'amélioration des performances de l'Office en termes de sécurité des voyageurs, de baisse des accidents, de fluidité du trafic et même d'image commerciale de l'entreprise.

Par conséquent, ces ouvrages constituent des investissements qui profitent aux exercices futurs et répondent à la condition justifiant l'immobilisation en non-valeurs de la charge correspondante au compte 2128 « Autres charges à répartir sur plusieurs exercices ».

Ces dépenses sont amorties sur une durée de 5 ans et comme il s'agit de dépenses non liées au cycle d'exploitation, les dotations aux amortissements sont imputées en « dotations non courantes ».

Le caractère non courant est également justifié par le fait que ces charges ne relèvent pas de l'activité ordinaire de l'ONCF vu qu'elles n'ont pas un caractère récurrent. Les reprises sur subventions reçues des collectivités territoriales au titre de ces ouvrages sont enregistrées parmi les produits non courants.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### 2- Immobilisations incorporelles et corporelles:

#### 2.1. Evaluation des investissements

Les investissements sont évalués en comptabilité générale et analytique :

- à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.
- à leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.

#### 2.2. Immobilisations obtenues en « crédit-bail »

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'investissement et pour faire face aux besoins en matériel roulant destiné au transport Voyageurs et Fret, l'ONCF a conclu des contrats d'acquisition du matériel roulant. Certains contrats, ayant fait l'objet d'un financement par leasing, ont été transférés à la société de leasing. De ce fait, les immobilisations y afférentes ne font pas partie de l'actif immobilisé de l'Office et les écritures comptables du financement par leasing sont passées conformément au CGNC.

### 3- Immobilisations financières :

Les prêts immobilisés représentent principalement les prêts consentis au personnel pour l'acquisition ou la construction de logements. Ces prêts sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale. Les autres créances financières représentent principalement :

- les dotations et créances à recevoir de l'Etat ;
- les créances rattachées aux sociétés en participations de l'ONCF.

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leurs prix d'achat.

## B - CORRECTIONS DE VALEUR

### 1- Taux et durées d'amortissement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC). Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Maintenance Matériel.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### 2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées en fonction de la situation nette et de la rentabilité des sociétés dans lesquelles l'ONCF détient des titres de participation.

**3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (éléments permanents) :** Les écarts de conversion actif relatifs aux éléments à caractère permanent, sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2024. Le montant figurant à l'actif représente les pertes de change latentes relatives aux dettes de financement (ou pertes de change latentes relatives aux créances immobilisées).

## II - ACTIF CIRCULANT

### A - EVALUATION A L'ENTREE

#### 1.1. Stocks Achats :

Les matières et fournitures figurent dans les stocks pour leur coût global d'acquisition qui comprend, s'il y a lieu, en plus du prix d'achat, les droits de douane et autres frais accessoires y afférents. Après chaque entrée, le stock est valorisé au prix moyen pondéré.

#### 1.2. Stocks de vieilles matières :

Les vieilles matières (rails, appareils de voie, pylônes caténaires, etc.) font l'objet d'un inventaire physique par les Unités de Production de l'ONCF et constatées en stock en attendant soit leur cession aux tiers, soit leur utilisation, après régénération, dans le processus de production de l'ONCF (entretien courant, renouvellement de l'infrastructure et production immobilisée). Ce stock est valorisé en utilisant le prix unitaire historique. Ce prix a été calculé en 2012 sur la base du prix de la ferraille à l'international au 31-12-2012.

#### 1.3. Stocks de services en cours :

Ces stocks sont évalués à leur coût de production qui est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la réalisation des travaux.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### 2- Créances :

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

### B - CORRECTIONS DE VALEUR

#### 1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

La provision pour dépréciation des stocks des matières tient compte de la durée de détention des articles stockés par l'office. Ainsi, tout article détenu par l'office pendant une période de 5 ans et plus, exception faite des articles stratégiques, fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Cette durée de détention est raisonnable compte tenu des stocks de sécurité, des cycles d'entretien et de révision du matériel et des installations ferroviaires, ainsi que des délais de réapprovisionnement de l'ONCF.

En fin d'exercice, le stock de vieilles matières est évalué sur la base du prix de la ferraille à l'international.

La provision pour dépréciation de ce stock est déterminée en comparant le prix de la ferraille à l'international avec le prix historique.

Les provisions pour dépréciation des créances de l'actif circulant sont déterminées sur la base aussi bien de l'ancienneté des créances que du doute pesant sur le recouvrement de certaines d'entre elles. En effet, pour l'ancienneté, une méthode a été définie suivant la catégorie des clients et en tenant compte de l'antériorité des créances.

Ces provisions sont constituées hors TVA.

#### 2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (Eléments circulants) :

Les écarts de conversion actifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point I.B.3.

### III - FINANCEMENT PERMANENT

#### A - EVALUATION A L'ENTREE

##### 1- Dettes de financement

Les dettes de financement permanent figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et, au cours de la date de clôture, pour celles libellées en monnaies étrangères

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### 2- Subventions d'investissement

Dans le cadre du partenariat de l'ONCF avec les Collectivités Locales et/ou des tiers, des conventions sont conclues pour la réalisation de divers projets. Ces conventions prévoient la participation des dits tiers au financement de ces projets dont la réalisation est confiée à l'ONCF.

Les montants encaissés au titre de ces subventions sont comptabilisés au compte « 131 Subventions d'investissement » et repris au compte « 7577 Reprises sur subventions d'investissements » sur une période de 5 ans. Cette durée a été retenue compte tenu des difficultés, de la lourdeur d'application et du suivi de l'étalement de ces subventions proportionnellement aux dotations aux amortissements des immobilisations y afférentes.

La subvention d'investissement octroyée par le Gouvernement Français et ayant pour objet le financement des études du projet du train à grande vitesse entre Casablanca et Tanger, a été reprise sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2015, date d'achèvement des études, pour la part utilisée à ladite date. Ce traitement a été retenu vu les difficultés et la lourdeur d'application et de suivi de l'étalement de cette subvention proportionnellement aux quotes-parts équivalentes aux dotations aux amortissements de ces études.

En effet, les études faisant objet de cette subvention, inscrites au 31 décembre 2024 en immobilisations corporelles en cours, seront rattachées au coût de chacune des immobilisations composant ce projet et seront ainsi amorties, dès la mise en service de chaque immobilisation, selon des durées multiples (périodes allant de 10 à 75 ans).

Sur le plan fiscal, les subventions d'investissement encaissées ont été reprises en totalité sur le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal.

### B - CORRECTIONS DE VALEUR

#### 1- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :

Les provisions durables pour risques et charges sont constituées par :

- Les provisions pour litiges (personnel, tiers, accidents ferroviaires) ;
- Les provisions pour propre assureur liées aux accidents de travail (rentes viagères et rachats).
- Les provisions sur les dettes financières en devises;

#### a- Les provisions pour litiges et provisions pour propre assureur :

Ces provisions font l'objet d'ajustements : en cas d'augmentation, elles font l'objet de dotations nouvelles et en cas de diminution, elles font l'objet de reprises par les comptes correspondants.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### b- Les provisions sur les dettes financières en devises :

L'évaluation des provisions sur les dettes financières en devises a été limitée à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Ces provisions sont reprises en totalité en début d'exercice pour constater la nouvelle dotation en fin d'exercice.

### 2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments permanents):

Les écarts de conversion passifs sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2024. Le montant figurant au passif représente les gains de change latents relatifs aux dettes de financement (ou aux créances immobilisées).

## IV - PASSIF CIRCULANT

### A - EVALUATION A L'ENTREE

Les dettes du passif circulant figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et au cours de la date de clôture pour celles libellées en monnaies étrangères.

### B - CORRECTIONS DE VALEUR

#### 1- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont constituées pour faire face aux risques et charges suivants :

- les pertes de change sur dettes du passif circulant ;
- les congés payés dus au personnel ;
- les risques momentanés liés aux fournisseurs ;

**2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments circulants) :** Les écarts de conversion passifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point III.B.2.

## V - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Immobilisations antérieures à 1963 :** En application du dahir de création de l'ONCF et aux dispositions du Décret Royal n° 681-67 du 29 Décembre 1967, les immobilisations antérieures au 1er Janvier 1963 héritées des anciennes concessions de Chemins de Fer ne figurent pas dans le bilan de l'ONCF et ne subissent aucun amortissement.

La valeur de ces immobilisations, sur la base de la situation extracomptable tenue par l'ONCF, est estimée à 1225,2 Millions de Dirhams au 31/12/2024.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### ETAT DES DEROGATIONS

Nature des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<p>Le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☒ la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en euro, en dollar et en d'autres monnaies indexés sur le dollar;</li> <li>- les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ;</li> <li>- ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés.</li> </ul>	Impact positif sur le résultat financier de 244 MDH.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

### ETAT DES CHANGEMENT DE METHODES

Nature des changements	Justifications des changements	Influence des changements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

### DETAIL DES NON - VALEURS

Compte Principal	Intitulés	Montant
<b>211</b>	<b>* Frais préliminaires</b>	<b>Neant</b>
2116	- Frais de prospection	-
2117	- Frais de publicité	-
<b>212</b>	<b>* Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>501.032.290,18</b>
21211	- Frais d'acquisition d'immobilisation	-
2125	- Frais d'émission des emprunts	186.613.763,73
2128	- Autres charges à répartir	314.418.526,45
<b>213</b>	<b>* Prime de remboursement des obligations</b>	<b>Neant</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>501.032.290,18</b>

# 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024



## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Nature	Montant brut début de l'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin de l'exercice
		Acquisition	Production par l'Ent. pour elle-même	Virements (1)	Cession	Retrait	Virements (1)	
<b>* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>719.113.584,04</b>	<b>80.472.284,67</b>				<b>298.553.578,53</b>		<b>501.032.290,18</b>
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	719.113.584,04	80.472.284,67				298.553.578,53		501.032.290,18
- Primes de remboursement des obligations								
<b>* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>719.837.697,94</b>	<b>51.244.014,76</b>		<b>36.812.736,22</b>			<b>36.812.736,22</b>	<b>771.081.712,70</b>
- Immobilisations en recherche et développement	68.759.237,25	-	-	-	-	-	-	68.759.237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	558.730.878,00	-	-	36.812.736,22	-	-	-	595.543.614,22
- Fonds commercial		-	-	-	-	-	-	
- Autres immobilisations incorporelles	92.347.582,69	51.244.014,76					36.812.736,22	106.778.861,23
<b>* IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>87.251.903.251,39</b>	<b>2.088.585.512,34</b>	<b>107.912.170,69</b>	<b>982.486.916,70</b>	<b>6.017.184,48</b>	<b>20.483.754,60</b>	<b>982.486.916,70</b>	<b>89.421.899.995,34</b>
- Terrains	2.788.361.099,35			13.260.484,34	2.050,00			2.801.619.533,69
- Constructions	47.428.567.999,83			585.227.672,67		18.344.944,27		47.995.450.728,23
- Inst. techniques, matériel et outillage	15.992.480.656,22	1.795.360,95		226.300.086,76	2.025.556,42	2.138.810,33		16.216.411.737,18
- Matériel de transport	17.931.634.439,27			137.649.507,90	3.270.982,27			18.066.012.964,90
- Mobilier, matériel de bureau et aménag.	607.971.066,58	49.775,00		20.049.165,03	718.595,79			627.351.410,82
- Autres immobilisations corporelles	-							
- Immobilisations corporelles en cours	2.502.887.990,14	2.086.740.376,39	107.912.170,69				982.486.916,70	3.715.053.620,52
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>88.690.854.533,37</b>	<b>2.220.301.811,77</b>	<b>107.912.170,69</b>	<b>1.019.299.652,92</b>	<b>6.017.184,48</b>	<b>319.037.333,13</b>	<b>1.019.299.652,92</b>	<b>90.694.013.998,22</b>

(1) Virements des immobilisations en cours à terminées (y compris reprises compte à compte)



## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4=1+2-3
<b>* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>421.083.523,86</b>	<b>159.917.173,13</b>	<b>298.553.578,80</b>	<b>282.447.118,19</b>
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	421.083.523,86	159.917.173,13	298.553.578,80	282.447.118,19
- Primes de remboursement des obligations				
<b>* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>647.404.129,48</b>	<b>30.770.967,90</b>	<b>-0,01</b>	<b>678.175.097,39</b>
- Immobilisations en recherche et développement	68.759.237,25			68.759.237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	494.403.947,41	30.770.967,90	-0,01	525.174.915,32
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	84.240.944,82			84.240.944,82
<b>* IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>27.684.845.611,47</b>	<b>1.975.975.837,44</b>	<b>19.464.889,98</b>	<b>29.641.356.558,93</b>
- Terrains	22.583.884,62			22.583.884,62
- Constructions	9.846.719.755,34	798.511.775,00	11.964.448,07	10.633.267.082,27
- Installations techniques, matériel et outillage	6.930.517.987,57	534.868.325,99	3.518.704,62	7.461.867.608,94
- Matériel de transport	10.339.254.673,08	626.067.058,88	3.263.141,46	10.962.058.590,50
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	133.817.257,16	16.528.677,57	718.595,83	149.627.338,90
- Matériel informatique	411.952.053,70			411.952.053,70
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28.753.333.264,81</b>	<b>2.166.663.978,47</b>	<b>318.018.468,77</b>	<b>30.601.978.774,51</b>

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait (1)	Compte principal (2)	Montant brut (3)	Amortissements cumulés (4)	Valeur nette d'amortissement (5)=(3)-(4)	Produits de cessions (6)	plus-values (7)=(6)-(5)	moins-values (8)=(5)-(6)
	212	298.553.578,53	298.553.578,53				
	232	18.344.944,27	11.964.448,07	6.380.496,20			6.380.496,20
	231	2.050,00		2.050,00	799.500,00	797.450,00	
	234	3.270.982,27	3.263.141,46	7.840,81	342.895,82	335.055,01	
	233	4.164.366,81	3.518.704,89	645.661,92	1.681.811,67	1.036.149,75	
	235	718.595,79	718.595,83	-0,04		0,04	
	<b>TOTAUX</b>	<b>325.054.517,67</b>	<b>318.018.468,78</b>	<b>7.036.048,89</b>	<b>2.824.207,49</b>	<b>2.168.654,80</b>	<b>6.380.496,20</b>

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin de l'exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1- Provisions pour dépréciation de actif immobilisé	12.977.731,28							12.977.731,28
2- Provisions réglementées								
3- Provisions durables pour risques et charges	262.118.019,93			357.580,52		101.581.939,94	103.225.066,48	57.668.594,03
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>275.095.751,21</b>			<b>357.580,52</b>		<b>101.581.939,94</b>	<b>103.225.066,48</b>	<b>70.646.325,31</b>
4- Provisions pour dépréciation de actif circulant (hors trésorerie)	635.110.334,88	53.942.516,73			35.321.503,16			653.731.348,45
5- Autres provisions pour risques et charges	48.883.687,47		1.273.831,48	205.582.492,20	1.247.396,23	5.150.182,26		249.342.432,66
6- Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>683.994.022,35</b>	<b>53.942.516,73</b>	<b>1.273.831,48</b>	<b>205.582.492,20</b>	<b>36.568.899,39</b>	<b>5.150.182,26</b>		<b>903.073.781,11</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>959.089.773,56</b>	<b>53.942.516,73</b>	<b>1.273.831,48</b>	<b>205.940.072,72</b>	<b>36.568.899,39</b>	<b>106.732.122,20</b>	<b>103.225.066,48</b>	<b>973.720.106,42</b>

### TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>								
.Prets immobilisés	3.340.441,42	2.423.662,03	37.392,61	879.386,78				
.Autres créances financières	4.246.747.869,50	2.616.815.956,13	1.622.414.955,49	7.516.957,88		4.233.301.148,37		
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	17.138.465,72		5.633.705,93	11.504.759,79	1.879.672,72	2.281.977,08		
.Clients et comptes rattachés	683.261.998,45		476.064.111,03	207.197.887,42	24.212.338,10	209.372.962,85	21.764.775,32	
.Personnel	4.516.204,66		3.309.941,69	1.206.262,97				
.Etat	1.213.279.271,99		216.892.587,72	996.386.684,27		1.213.279.271,99		
.Comptes d'associés								
.Autres débiteurs	522.539.947,85		108.223.486,54	414.316.461,31		194.705.191,12	115.054.758,24	
Comptes de régularisation Actif								

# 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison Sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	
EDITIONS MAROCAINES ET INTERNATIONALES	(1)	480.000,00	12,13	61.152,00	--	--	--	--	
SOCICA	(2)	956.760,00	22,56	127.255,00	--	31/12/2023	16.274.487,96	137.872,01	
CITE UN DES JEUNES	(2)	739.200,00	5,68	25.000,00	--	31/12/2023	2.510.437,13	-13.432,00	
CITE DEUX DES JEUNES	(2)	1.458.000,00	4,63	35.000,00	--	31/12/2023	8.374.634,62	-80.899,60	
SCIMEX (*)	(2)	387.000,00	10,47	40.500,00	--	--	--	--	
SOCIÉTÉ DIAFA	(3)	200.000,00	20,05	40.100,00	--	--	--	--	
SOCIÉTÉ CARRÉ	(5)	44.543.400,00	95,63	44.080.165,00	44.080.165,00	31/12/2024	28.624.573,73	11.146.602,55	
LPFE	(6)	247.702.400,00	24,99	4.277.000,00	4.277.000,00	31/12/2024	726.920.811,47	49.783.704,54	
SOCIÉTÉS DES BASALTES MAROCAINS	(7)	4.000.000,00	99,32	10.283.000,00	10.283.000,00	31/12/2024	57.484.950,34	26.932.626,70	4.345.905,93
SCIF	(8)	44.232.525,00	19,96	4.795.150,00	4.795.150,00	31/12/2024	298.334.672,79	50.869.437,60	1.397.550,06
SOCIÉTÉ LA MAMOUNIA	(9)	341.146.300,00	10,00	62.026.600,00	62.026.600,00	31/12/2024	575.540.093,04	228.316.108,38	19.314.869,30
STÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC	(10)	15.715.628.500,00	0,08	5.000.000,00	--	31/12/2024	27.761.764.253,93	678.027.392,28	41.722.566,20
STÉ SUPRATOIRS	(11)	160.000.000,00	100,00	159.999.500,00	159.999.500,00	31/12/2024	273.782.291,26	51.040.193,45	
STÉ CASA TRANSPORTS	(12)	5.301.000.000,00	1,69	10.000.000,00	10.000.000,00	31/12/2024	2.267.887.054,64	-331.004.952,11	
CHAÎNE HOTELIÈRE TRANSATLANTIQUE	(13)	100.000,00	100,00	100.000,00	--	31/12/2001	--	--	
STÉ DE GESTION DE L'HÔTEL MICHELIFEN D'FRANCE	(14)	10.000.000,00	20,00	2.000.000,00	2.000.000,00	31/12/2024	3.581.300,99	-5.524.501,85	
INSTITUT DE FORMATION FERROVIAIRE	(15)	3.300.000,00	50,00	1.650.000,00	1.650.000,00	31/12/2024	20.162.179,28	4.206.012,63	
SNMRGB	(16)	22.000.000,00	60,00	13.200.000,00	13.200.000,00	31/12/2024	26.843.011,38	2.344.399,24	
STÉ SUPRATOIRS TRAVEL	(17)	5.000.000,00	100,00	24.324.053,92	24.324.053,92	31/12/2024	29.971.157,66	5.104.632,62	4.972.909,15
STÉ INFRAYAY-MAROC SA	(18)	4.000.000,00	100,00	4.000.000,00	4.000.000,00	31/12/2024	30.922.302,46	15.111.145,48	8.863.587,76
<b>TOTAL</b>				<b>346.064.475,92</b>	<b>340.635.468,92</b>				<b>80.617.388,40</b>

(10) Construction et exploitation des autoroutes

(11) Société Supratours a été créée en 2006, son activité est le transport des voyageurs, le rail - route, la messagerie...

(12) Société nouvellement créée (fin 2008) qui a pour objet la préparation et la réalisation des grands projets de transports dans le périmètre de Grand Casablanca

(13) Gestion des hôtels ONCF et des Agences supratours. (Société en liquidation)

(14) Site de gestion de l'hôtel Michelifen d'France créé en 2010

(15) Institut de Formation Ferroviaire

(16) Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse

(17) Agence de Voyage

(18) Site de sécurisation des chantiers de la maintenance et des travaux d'infrastructure

(1) Imprimerie, typo-offset, papeterie et reliure

(2) Sociétés civiles immobilières

(3) Activité hôtelière et touristique (société en cours de liquidation)

(4) Activité hôtelière

(5) Transport de détail et groupe de marchandises

(6) Analyses, études et contrôles dans les domaines des réalisations de génie civil et travaux technologiques

(\*) Société Civile Immobilière de la Maison des Étudiants de Maroc

(7) Extraction et production de basaltes et granites

(8) Construction de locomotives, voitures à voyageurs, wagons, bouteillages à gaz et gros travaux de chaudronnerie

(9) Extension, rénovation et exploitation de l'hôtel MAMOUNIA

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>								
Emprunts obligataires	11.743.676.665,71	10.718.379.999,05	1.025.296.666,66					
Autres dettes de financement	29.426.804.233,00	27.566.765.205,52	1.860.039.027,48		20.067.174.329,78	2.000.000.000,00		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>								
Fournisseurs et comptes rattachés	1.481.184.751,79		1.240.265.736,09	240.919.015,70	208.091.376,79	28.534.650,44	166.632.221,28	
Clients créditeurs, avances et acomptes	70.334.843,52		70.334.843,52					
Personnel	143.559.481,70		142.566.349,38	993.132,32				
Organismes sociaux	11.630.660,46		11.630.660,46			11.577.379,12		
Etat	109.240.360,98		109.240.360,98			109.240.360,98		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	402.390.048,16		325.093.420,33	77.296.627,83			32.219.462,00	
Comptes de régularisation - passif	427.022.586,63		427.022.586,63		132.081.571,47			

### TABLEAU DES SURETTES REELLES DONNEES

TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

### TABLEAU DES SURETTES REELLES RECUES

TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)
- Personnel	3.331.441,42	2	--	Prêts hypothécaires au personnel pour l'acquisition de logements.

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**NB:**

L'ONCF bénéficie de la garantie de l'Etat et de la SNGFE sur certains emprunts à long terme.

-L'encours au 31 Décembre 2024 des Emprunts garantis par l'ETAT s'élève à 26 291 Millions de Dirhams.

-L'encours au 31 Décembre 2024 des Emprunts garantis par la SNGFE s'élève à 9 000 Millions de Dirhams.

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024



### ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	82.617.463,95	52.548.317,40
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
-		
-		
-		
-		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>82.617.463,95</b>	<b>52.548.317,40</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		
.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions (cautions bancaires)	1.412.616.412,87	1.849.539.350,81
. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	5.582.800.000,00	4.983.350.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>6.995.416.412,87</b>	<b>6.832.889.350,81</b>



### TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des redevances des exercices précédents	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							à moins d'un an	à plus d'un an		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
15 Locomotive Diésel Électrique	15/12/2013	180	251.434.922,93	25 ans	261.846.598,27	25.960.986,16	25.960.985,92	75.719.544,43	2.514.349,23	Dossier 122354S0
5 Locomotive Diésel Électrique	05/01/2014	180	78.766.040,59	25 ans	81.324.546,80	8.132.697,24	8.132.697,24	24.398.091,72	787.600,41	Dossier 122357G0
8 Locomotive Diésel Électrique	15/03/2014	180	126.260.180,47	25 ans	128.216.708,99	13.036.529,64	13.036.529,64	41.282.343,86	1.262.601,81	Dossier 122359I0
2 Locomotive Diésel Électrique	15/06/2014	180	31.504.415,53	25 ans	31.451.047,84	3.252.872,28	3.252.872,28	11.113.980,29	315.044,16	Dossier 122370B0
4 DRAISINES	31/01/2015	180	23.997.918,04	15 ans	22.094.020,83	2.477.816,64	2.477.816,64	9.911.266,56	239.979,18	Dossier 122371B0
28 Voitures ferroviaires	05/04/2018	120	150.000.000,00	30 ans	110.188.163,06	19.158.146,90	19.158.146,90	43.105.830,53	1.500.000,00	Dossier S1406990

# 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024



## DETAIL DES POSTES DU CPC

Page 1/2

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	- Achats de marchandises		
	- Variation des stocks de marchandises (+/-)		
	<b>Total</b>		
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	- Achats de matières premières		
	- Variation des stocks de matières premières (+/-)		
	- Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	442.041.877,67	276.073.068,06
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-147.756.175,08	31.940.624,72
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	418.835.275,59	434.169.565,63
	- Achats de travaux, études et prestations de services	439.420.984,90	407.393.031,94
	<b>Total</b>	<b>1.152.541.963,08</b>	<b>1.149.576.290,35</b>
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	- Locations et charges locatives	13.674.768,37	16.535.106,05
	- Redevances de crédits -bail	72.019.048,86	72.078.907,47
	- Entretien et réparations	246.696.188,57	251.951.172,96
	- Primes d'assurances	11.294.124,75	8.711.107,59
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	40.204.829,88	34.506.384,60
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	50.879.679,45	22.374.302,29
	- Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs assimilés	8.000,00	19.360,32
	- Transports	43.621.911,79	44.037.552,35
	- Déplacements, missions et réceptions	60.217.043,32	54.072.979,01
	- Reste du poste des autres charges externes	109.654.913,74	88.331.203,18
	<b>Total</b>	<b>648.270.508,73</b>	<b>592.618.075,82</b>
617	<u>Charges de personnel</u>		
	- Rémunération du personnel	998.292.564,75	961.910.750,29
	- Charges sociales	190.078.113,15	174.537.767,50
	- Reste du poste des charges de personnel	13.824.045,51	14.899.291,75
	<b>Total</b>	<b>1.202.194.723,41</b>	<b>1.151.347.809,54</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	- Jetons de présence accordés		
	- Pertes sur créances irrécouvrables		
	- Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>		
638	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
	<u>Autres charges financières</u>		
	- Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	- Pénalités sur marchés et débits		
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	- Pénalités et amendes fiscales ou pénales	11.583.230,81	2.521.186,00
	- Créances devenues irrécouvrables		29.807.364,20
	- Reste du poste des autres charges non courantes	32.977.573,08	110.547.211,37
	<b>Total</b>	<b>44.560.803,89</b>	<b>142.875.761,57</b>

# 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024



## DETAIL DES POSTES DU CPC

Page 2/2

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	- Ventes de marchandises au Maroc		
	- Ventes de marchandises à l'étranger		
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	- Ventes de biens au Maroc		
	- Ventes de biens à l'étranger		
	- Ventes des services au Maroc	4.601.120.328,10	4.084.696.362,82
	- Ventes des services à l'étranger		
	- Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs similaires		
	- Reste du poste des ventes et services produits	219.119.897,40	268.047.074,26
	<b>Total</b>	<b>4.820.240.225,50</b>	<b>4.352.743.437,08</b>
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	- Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	- Variation des stocks des biens produits (+/-)	-11.031.719,46	-14.253.721,20
	- Variation des stocks des services en cours	-1.051.406,48	23.810,70
	<b>Total</b>	<b>-12.083.125,94</b>	<b>-14.229.910,50</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	- Jetons de présence reçus	200.000,00	400.000,00
	- Reste du poste (produits divers)	643.924,97	637.190,28
	<b>Total</b>	<b>843.924,97</b>	<b>1.037.190,28</b>
719	<u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u>		
	- Reprises d'exploitation	48.763.022,54	84.001.937,27
	- Transferts de charges	17.050.860,30	17.219.858,09
	<b>Total</b>	<b>65.813.882,84</b>	<b>101.221.795,36</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	- Intérêts et produits assimilés	116.775.348,00	122.003.301,11
	- Revenus des créances rattachées à des participations	318.750,00	2.625.000,00
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>Total</b>	<b>117.094.098,00</b>	<b>124.628.301,11</b>

# 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	Montant (T1)	Montant (T2)
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	0,00	0,00
Perte nette	0,00	1.372.913.297,30
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>		0,00
<b>1. Courantes</b>	876.824.608,77	
- Impôts sur les sociétés (cotisation Minimale)	12.741.712,00	0,00
- Profits latents sur écart de conversion passif 2024	304.591.137,00	0,00
- Cadeaux à la clientèle	213.074,46	0,00
- Amortissement véhicule de Tourisme	0,00	
- Provisions pour dépréciation des créances - 2024	341.923.255,88	
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire - 2024	10.425.219,83	
- Provisions pour dépréciation des stocks 2024	132.066.581,02	
- Charges sur exercices antérieurs	68.897.929,77	
- Autres réintégrations Activités Annexes	988.102,00	
- Droits de timbres	4.977.596,81	
<b>2. Non courantes</b>	541.808.003,97	
- Provisions pour propre assureur - 2024	782.812,65	0,00
- Majorations et pénalités fiscales	11.583.230,81	0,00
- Rappel d'impôts	0,00	
- Dons libéralités et lots	2.000,00	
- Charges sur exercices antérieurs	6.961.729,68	
- Autres réintégrations Activité Ferroviaire	9.841.025,28	
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2024	237.601.831,30	
- Autres réintégrations Activités Annexes	129.959,06	
- Amortissement exceptionnel	121.842.475,19	
- Subvention d'investissement	153.062.940,00	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	0,00	0,00
<b>1. Courantes</b>		563.456.026,48
- Provisions pour dépréciation des créances - 2023		351.259.967,29
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		113.641.069,72
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire 2023		11.672.616,06
- Provisions pour dépréciation activité annexes 2023		0,00
- Profits latents sur écart de conversion passif (2023)	0,00	6.265.328,41
- Abattements sur produits des titres de participations (dividendes)		80.617.045,00
<b>2. Non courantes</b>		217.455.937,99
- Provisions pour propre assureur - 2023		774.120,50
- Reprise sur subventions		92.383.062,16
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2023		124.298.755,33
	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.418.632.612,74</b>	<b>2.153.825.261,77</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		0,00
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		735.192.649,03
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
- Exercice n - 4 (2020)		
- Exercice n - 3 (2021)		
- Exercice n - 2 (2022)	1.782.401.578,56	
- Exercice n - 1 (2023)		
- Amortissements fiscalement différés imputés	11.902.421.831,17	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		0,00
ou déficit net fiscal (B)		735.192.649,03
	0,00	
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES (*)</b>		12.637.614.480,19
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		0,00
- Exercice n - 4 (2020)	--	
- Exercice n - 3 (2021)	--	
- Exercice n - 2 (2022)	1.782.401.578,56	
- Exercice n - 1 (2023)	--	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

(\*) dont 2 825 439 039,00 au 31/12/2001



## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024



### ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
. Report à nouveau	-19.885.294.780,67	. Réserve légale	
. Résultat net en instance d'affectation		. Autres réserves	
. Résultat net de l'exercice	-1.010.732.873,20	. Tantièmes	
. Prélèvements sur les réserves		. Dividendes	
. Autres Prélèvements	0,00	. Autres affectations	
		. Report à nouveau	-20.896.027.653,87
<b>TOTAL A</b>	<b>-20.896.027.653,87</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>-20.896.027.653,87</b>



### RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
<b>* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
. Capitaux propres plus(+) capitaux propres assimilés moins (-) immobilisations en non- valeurs	22.818.086.669,60	22.305.478.915,71	21.738.690.384,44
<b>* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1.Chiffre d'affaires hors taxes (*)	4.113.013.283,18	4.352.743.437,08	4.820.240.225,50
2.Résultat avant impôt	-2.628.654.499,20	-999.255.506,20	-1.360.171.585,30
3.Impôts sur les résultats	25.704.636,00	11.477.367,00	12.741.712,00
4.Bénéfices distribués	--	--	--
5.Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	-2.654.359.135,20	-1.010.732.873,20	-1.372.913.297,30
<b>* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
.Résultat net par action ou part sociale	NEANT	NEANT	NEANT
.Bénéfices distribués par action ou part sociale			
<b>* PERSONNEL</b>			
.Montants des salaires bruts de l'exercice	936.394.313,56	961.910.750,29	998.292.564,75
.Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6.665	6.579	6.432

(\*) Compte 712 : Ventes de biens et services produits

## 6.5 Etat des Informations Complémentaires

ETIC au 31 décembre 2024

### TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent	115.803.536,85	
. Immobilisations brutes		335.954.300,69
. Rentrées sur immobilisations	-	
. Remboursement des dettes de financement		1.435.054.661,44
. Produits	145.996.536,02	
. Charges		665.258.003,31
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>261.800.072,87</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>2.436.266.965,44</b>
<b>BALANCES DEVISES</b>	<b>2.174.466.892,57</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2.436.266.965,44</b>	<b>2.436.266.965,44</b>

### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

#### I- DATATION

- Date de clôture (1) : 31.12.24

- Date d'établissement des états de synthèse(2) : 31.03.25

(1) Justifications en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justifications en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

#### II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE, NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS COMPTABLES

Dates	Indication des événements	
	- Favorable :	Néant
	- Défavorable :	



7

# COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2024



# 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

## PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les règles et les pratiques comptables au Maroc, telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité dans l'avis n° 5 du 25/05/2005 et par la circulaire de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux n° 03/19.

## MODALITES DE CONSOLIDATION

### Méthodes de consolidation

#### Filiales :

Les filiales sont des sociétés contrôlées exclusivement par le Groupe ONCF et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe ONCF détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement à travers les filiales, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle exclusif est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

#### Co-entreprises :

Le contrôle conjoint **est** le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

Un nombre limité d'associés ou d'actionnaires partageant le contrôle :

- Le partage du contrôle suppose qu'aucun associé ou actionnaire n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ;
- L'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint.

• Un accord contractuel qui :

- Prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun ;
- Etablit les décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

#### Entreprises associées :

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe ONCF exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe ONCF détient entre 20% et 50% des droits de vote potentiels.

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

### **Opérations éliminées en consolidation**

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

### **Monnaie**

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en Dirham (MAD).

### **Date de clôture**

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre de consolidation en cours d'exercice. Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

## **METHODES D'EVALUATION**

### **Immobilisations incorporelles**

Elles comprennent essentiellement :

- les commissions de garantie versées par l'ONCF à l'Etat qui sont étalées sur cinq (5) ans ;
- les dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes ; passerelles pour piétons ; etc.) ;
- les commissions versées dans le cadre d'opération de « SWAP » de devise relative à des emprunts ;
- les frais de recherche et développement ;
- les logiciels informatiques.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent en grande partie à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Maintenance Matériel.

Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

### Immobilisations financières

Les titres de participation détenus dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

### Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au coût de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon l'activité, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO). Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constatation d'une provision. Les gains de change latents sont constatés en écarts de conversion passif et n'impactent pas le résultat consolidé.

### Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

### Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités, les dépôts à court terme et les concours bancaires courants d'une durée inférieure à 12 mois dès l'origine et sans risque de variation de valeur significative.

### Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif pour les besoins de la consolidation.

### Ecarts de conversion

Le retraitement préférentiel de l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité prévoit la comptabilisation des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au compte de produits et de charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. L'Office n'a pas opté pour ce retraitement préférentiel.

L'impact sur les comptes consolidés en cas d'application de ce retraitement préférentiel se présente comme suit :

- Impact réserve de l'ensemble consolidé : **MMAD + 7,0**
- Impact résultat de l'ensemble consolidé : **MMAD + 297,7.**

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

### Contrats de crédit-bail

L'Office n'a pas opté pour le retraitement préférentiel prévu par l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité en matière de crédit-bail.

L'impact de ce retraitement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024 en KMAD se présente comme suit :

- L'activation des immobilisations en crédit-bail d'une valeur brute de KMAD 780 903.
- La constatation d'une dette financière du même montant.
- L'annulation des redevances comptabilisées en social et la comptabilisation des amortissements :

Exercice	Redevances	Charges retraitées			Incidence brute d'ID	Incidence nette d'ID
		Intérêts	Amortissements	Total		
2024	90 272,7	19 761,9	42 684,6	62 446,5	27 826,2	22 260,9

### Impôts

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt ;
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des retraitements de consolidation. L'impôt différé est déterminé sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée. Par prudence les impôts différés sur déficits fiscaux ne sont pas activés pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Groupe ONCF a procédé à une réévaluation des impôts différés suite à l'entrée en vigueur des nouveaux taux d'imposition prévus par la Loi de Finances 2023. Cette réévaluation sur la base des taux cibles a généré un impact sur le résultat consolidé de - 12,3 millions de dirhams.

### DEROGATIONS

Depuis l'exercice 2016, l'ONCF a dérogé à un principe comptable.

En effet, le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents. Et ce pour les raisons suivantes :

- la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en deux monnaies : l'euro et le dollar ;
- les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ;
- ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés.

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.

Cette situation a un impact positif sur le résultat financier de l'exercice 2024 de l'ordre de 244 MDH vs 163 MDH au 31 décembre 2023.

Cette situation a pour effet la comptabilisation en partie des écarts de change en résultat au niveau des comptes consolidés (application de la méthode préférentielle).

### Changements de méthodes

Les méthodes appliquées pour la consolidation des comptes sont permanentes et ne changent pas d'un exercice à l'autre.

### Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

### Périmètre et méthodes de consolidation

Au 31 décembre 2024, les sociétés du Groupe ONCF incluses dans le périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés	Secteur d'activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
ONCF	Activité ferroviaire	100,00%	100,00%	Mère
SUPRATOURS SA	Transports	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUPRATOURS TRAVEL	Tourisme	100,00%	100,00%	Intégration globale
INFRAWAY MAROC	Sécurisation des chantiers, MOE, réhabilitation des voies	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETES DES BASALTES MAROCAINS	Exploitation de carrières	99,32%	99,32%	Intégration globale
SMTR CARRE	Transports	95,63%	95,63%	Intégration globale
SOCIETE MAROCAINE DE MAINTENANCE DES RAMES A GRANDE VITESSE	Maintenance des rames à grande vitesse acquises par l'ONCF	60,00%	60,00%	Intégration globale
INSTITUT DE FORMATION FERROVIERE	Formation aux métiers et expertises ferroviaires	50,00%	50,00%	Intégration proportionnelle
LPEE	Etude et contrôle de génie civil et autres	24,99%	24,99%	Mise en équivalence
SCIF	Construction de matériel industriel	19,96%	19,96%	Mise en équivalence

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées ci-après:

Société	Participations détenues par l'ONCF	Raison d'exclusion
1 Chaîne Hôtelière Transatlantique	100,00%	En liquidation
2 Société Civile Immobilière –SOCICA-	22,56%	En liquidation
3 Société DIAFA	20,05%	En liquidation
4 Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	20,00%	Absence d'influence notable
5 Editions Marocaines et Internationales	12,13%	En liquidation
6 Société Civile Immobilière de la Maison des Etudiants Maroc	10,47%	En liquidation
7 Société LA MAMOUNIA	10,00%	Inférieur au seuil de consolidation
8 Cité Un des Jeunes	5,68%	En liquidation
9 Cité Deux des Jeunes	4,63%	En liquidation
10 Société Casablanca Transports SA	1,69%	Inférieur au seuil de consolidation
11 Société Nationale des Autoroutes du Maroc	0,08%	Inférieur au seuil de consolidation

# 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

## NOTES DES RENVOIS DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### IMMOBILISATIONS NETTES (En MDH)

NATURE	31.12.2023	Comptes sociaux				Comptes consolidés			
		Acquisitions	Cessions / Diminutions	Dotations nettes	Autres	31.12.2024	Retraitements conso	31.12.2024	31.12.2023
Immobilisations en non valeurs	321,12	81,91	299,33	- 133,13	0,00	236,83	-104,35	132,48	222,60
Immobilisations incorporelles	97,24	88,29	36,81	32,02	0,00	116,69	- 22,68	94,01	73,60
Immobilisations corporelles	59 814,00	3 283,65	1 082,50	1 951,01	0,00	60 064,14	- 2,10	60 062,04	59.813,20
Immobilisations financières*	6 247,88	1 007,14	2 670,08	0,00	0,00	4 584,94	- 266,61	4 318,33	5.988,40
<b>Total</b>	<b>66 480,24</b>	<b>4 460,99</b>	<b>4 088,73</b>	<b>1 849,90</b>	<b>0,00</b>	<b>65 002,60</b>	<b>- 395,75</b>	<b>64 606,85</b>	<b>66.097,80</b>

(\*) Hors titres mis en équivalence

### TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE (En MDH)

Sociétés	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur des titres	Quote-part du résultat	Valeur des titres	Quote-part du résultat
SCIF	59,6	10,1	49,4	8,1
LPEE	162,9	12,4	150,6	5,5
<b>Total</b>	<b>222,5</b>	<b>22,6</b>	<b>200,0</b>	<b>13,6</b>

### IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	0,2	0,3
SUPRATOURS	5,6	8,7
TRAVEL	0,5	0,7
ONCF	17,5	23,4
IFF	-	0,1
SMMRGV	0,1	0,1
SBM	0,3	0,6
INFRAWAY-MAROC	0,5	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>24,5</b>	<b>34,6</b>

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024



### CRÉANCES D'EXPLOITATION ET CRÉANCES DIVERSES SELON ÉCHÉANCES (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
Créances d'exploitation à moins d'un an	585,3	694,1
Créances d'exploitation à plus d'un an	273,5	344,3
		<b>1 038,50</b>
Provisions pour dépréciation	223,1	228,6
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>635,7</b>	<b>809,9</b>
Créances diverses à plus d'un an	1420,1	423,7
Créances diverses à moins d'un an	344,9	1 456,10
Provisions pour dépréciation	339,5	332,7
<b>Créances diverses</b>	<b>1 425,6</b>	<b>1 547,10</b>



### TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
SUPRATOURS	29,9	-
SUPRATOURS TRAVEL	20,9	30,0
ONCF	-	-
IFF	1,7	3,5
SBM	5,2	20,0
<b>TOTAL</b>	<b>57,7</b>	<b>53,5</b>

# 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (En MDH)

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves et résultat consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres	
<b>Au 1er janvier 2023</b>	42 879	-	19 579	23 300	18	23 318
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur				-		-
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	42 879	-	19 579	23 300	18	23 318
<b>Variation des capitaux propres</b>						
Résultat de l'exercice	-	1 009	-	1 009	2	1 007
<b>Résultat global total de l'année</b>	-	1 009	-	1 009	2	1 007
Entrée de périmètre				-	8	8
Dividendes				-	1	1
Dotation en capital						-
Sortie de périmètre						-
Augmentation de capital	410			410		410
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	410	-		410	9	401
<b>Au 31 Décembre 2023</b>	43 288,7	-	20 587,9	22 700,7	10,82	22 711,6
<b>Au 1er janvier 2024</b>	43 289	-	20 588	22 701	10,81838	22 712
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0	0		0
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	43 289	-	20 588	22 701	11	22 711,43
<b>Variation des capitaux propres</b>						
Résultat de l'exercice	-	1 315	-	1 315	1,6374	1 313
<b>Résultat global total de l'année</b>	-	1 315	-	1 315	2	1 313
Variation de périmètre						-
Dividendes				-	1,2617	1
Dotation en capital						-
Sortie de périmètre						-
Augmentation de capital	666			666		666
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	666	-		666	1	665
<b>Au 31 Décembre 2024</b>	43 954,7	-	21 903,1	22 051,6	11,19	22 062,8

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à **22,06 milliards de dirhams** soit 32% du total du bilan consolidé.

La part du Groupe dans ces capitaux propres est de **22,05 milliards de dirhams**, les intérêts minoritaires s'élèvent à **11,19 millions de dirhams**.



## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (En MDH)

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques encourus par les filiales et connus en fin d'exercice, et se détaillant comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour charges	0,0	92,3
Provision pour risques	58,4	170,6
<b>TOTAL</b>	<b>58,4</b>	<b>262,9</b>

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

### EMPRUNTS ET DETTES DE FINANCEMENT (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
ONCF	41.170,5	42.499,60
CARRE	9,7	12,70
SUPRATOURS	27,6	36,80
TRAVEL	0,5	0,50
SMMRGV	11,4	15,90
IFF	0,0	-
SBM	3,6	4,80
INFRAWAY	0,0	
<b>TOTAL</b>	<b>41.223,3</b>	<b>42.570,30</b>

Les dettes de financement de l'exercice 2024 s'élèvent à **41,22 milliards de dirhams** et représentent **60%** du total du bilan consolidé.

### DETTES D'EXPLOITATION (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	1.561,5	1.451,0
Clients créditeurs	90,0	65,6
<b>TOTAL</b>	<b>1.651,5</b>	<b>1.516,6</b>

### AUTRES DETTES (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel créditeur	153,5	199,8
Organismes sociaux	20,9	25,9
Etat	191,2	195,9
Comptes d'associés créditeurs	4,5	35,0
Autres créanciers	374,6	197,8
Compte de régularisation passif	429,7	596,2
Ecarts de conversion Passif	4,9	6,2
<b>TOTAL</b>	<b>1.179,3</b>	<b>1.256,8</b>

### ENGAGEMENTS HORS BILAN (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	88,5	58,9
Engagements reçus	7 003,99	6 838,15

# 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

## CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOCIETE (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
ONCF	4.800,3	4.352,7
SUPRATOURS	253,1	236,8
CARRE	109,2	45,8
SUPRATOURS TRAVEL	32,4	16,7
SBM	347,7	143,4
IFF	12,9	7,2
SMMRGV	25,6	(1,2)
INFRAWAY-MAROC	227,8	103,9
<b>TOTAL</b>	<b>5.809,1</b>	<b>4.905,3</b>

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé à hauteur de **83%** par l'ONCF, **6%** par la société SBM, **4%** par chacune des sociétés SUPRATOURS et INFRAWAY, ainsi que **2%** par la société CARRE soit au total **99%**.

## CHARGES DE PERSONNEL (En MDH)

Les charges du personnel représentent **24%** des charges d'exploitation et sont ventilées comme suit par société :

	31/12/2024	31/12/2023
ONCF	1.202,2	1.151,3
SUPRATOURS	60,3	57,9
CARRE	34,9	35,1
SUPRATOURS TRAVEL	53,0	45,7
SBM	11,1	9,1
IFF	3,3	3,2
SMMRGV	33,3	33,3
INFRAWAY-MAROC	34,8	28,1
<b>TOTAL</b>	<b>1.432,8</b>	<b>1.363,7</b>

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION (En MDH)

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	(78,3)	8,9
SBM	38,1	8,6
SUPRATOURS	60,9	56,3
SUPRATOURS TRAVEL	(104,1)	5,2
ONCF	242,0	(390,3)
IFF	(2,9)	2,5
SMMRGV	(82,9)	3,6
INFRAWAY	8,8	14,2
<b>TOTAL</b>	<b>81,5</b>	<b>(291,0)</b>

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024



### RÉSULTAT FINANCIER (En MDH)

Les produits et charges financiers sont ventilés comme suit par nature :

	31/12/2024	31/12/2023
Produits des titres de placement	20,8	0,1
Autres produits financiers	140,9	135,7
Reprises financières	106,9	811,0
<b>Produits financiers</b>	<b>268,6</b>	<b>946,8</b>
Charges d'intérêts	1368,8	1.370,4
Autres charges financières	34,1	49,3
Dotations financières	48,3	80,7
<b>Charges financières</b>	<b>1 451,2</b>	<b>1.500,4</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 182,6)</b>	<b>(553,7)</b>



### LA VENTILATION DU RÉSULTAT FINANCIER PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT:

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	(0,4)	(1,2)
SUPRATOURS	(0,8)	(66,7)
SBM	0,1	(4,8)
ONCF	(1 181,7)	(468,9)
SMMRGV	(0,8)	(1,4)
SUPRATOURS TRAVEL	1,2	(4,6)
IFF	(0,1)	(0,1)
INFRAWAY	-	(6,0)
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 182,6)</b>	<b>(553,7)</b>



### RÉSULTAT NON COURANT (En MDH)

Les produits et charges non courants sont ventilés comme suit par nature :

	31/12/2024	31/12/2023
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'immobilisations	13,5	1,9
Dotations nettes non courantes	(198,1)	14,4
Autres produits (charges) non courant(e)s net(e)s	9,0	(153,4)
<b>TOTAL</b>	<b>(175,6)</b>	<b>(137,1)</b>

## 7.5 Etat des Informations Complémentaires Consolidé

Au 31 Décembre 2024

### LA VENTILATION DU RÉSULTAT NON COURANT PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT :

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	(1,04)	1,1
SBM	0,45	(0,1)
SUPRATOURS	16,45	(10,4)
SUPRATOURS TRAVEL	0,25	(1,3)
ONCF	(191,38)	(123,1)
IFF	(0,35)	(0,2)
SMMRGV	1,66	0,4
INFRAWAY-MAROC	(1,64)	(3,5)
<b>Résultat non courant</b>	<b>(175,60)</b>	<b>(137,1)</b>

### LA CHARGE D'IMPÔT (IS) (En MDH)

La charge d'impôt (IS) se présente comme suit par entité :

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	0,7	0,4
SBM	9,4	3,1
SUPRATOURS	16,4	16,7
SUPRATOURS TRAVEL	1,9	2,3
ONCF	12,7	11,5
IFF	0,9	0,5
SMMRGV	0,9	0,9
INFRAWAY-MAROC	6,2	3,9
<b>Charge d'impôt (IS)</b>	<b>49,1</b>	<b>39,3</b>

### LA CHARGE D'IMPÔT DIFFÉRÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT PAR ENTITÉ

	31/12/2024	31/12/2023
CARRE	0,1	(0,2)
SUPRATOURS	3,1	(4,0)
ONCF	5,9	5,9
IFF	-	(0,1)
TRAVEL	0,3	(0,7)
SMMRGV	0,1	(0,1)
SBM	0,3	(0,6)
INFRAWAY-MAROC	0,2	(0,7)
<b>Charge d'ID</b>	<b>10,1</b>	<b>(0,5)</b>

## 7.1 Bilan au 31 décembre 2024

### BILAN ACTIF (En MDH)

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	226	296
Immobilisations corporelles	60.062	59.813
Immobilisations financières	4.318	5.982
Titres MEE	222	200
Ecart de conversion actif	346	263
Impôts différés actifs	25	35
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>65.200</b>	<b>66.589</b>
Stocks	958	806
Créances d'exploitation	635	810
Créances diverses	1.428	1.547
Titres et valeurs de placement	58	53
<b>Actif circulant</b>	<b>3.078</b>	<b>3.217</b>
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>370</b>	<b>401</b>
<b>Total Actif</b>	<b>68.648</b>	<b>70.207</b>

### BILAN PASSIF (En MDH)

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres Groupe	22.050	22.701
Capital social	43.955	43.289
Réserves Consolidés	- 20.589	- 19.579
Résultat net part groupe	- 1.315	- 1.009
Intérêts minoritaires	12	11
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>22.063</b>	<b>22.712</b>
Provisions pour risques et charges	58	263
Dettes financières	41.223	42.570
Ecart de conversion passif	646	163
<b>Passif Immobilisé</b>	<b>41.927</b>	<b>42.996</b>
Dettes d'exploitation	1.652	1.517
Autres dettes	1.401	1.257
Autres provisions pour risques et charges	252	50
<b>Passif Circulant</b>	<b>3.305</b>	<b>2.824</b>
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>1.353</b>	<b>1.676</b>
<b>Total Passif</b>	<b>68.648</b>	<b>70.207</b>

## 7.2 Compte de Produits et charges consolidé

Au 31 décembre 2024

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	5 809	4 905
Autres produits	182	179
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 991</b>	<b>5 084</b>
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	1 580	1 234
Autres charges externes	864	735
Impôts et taxes	36	28
Charges de personnel	1 433	1 364
Dotations d'exploitation	1 998	2 014
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 910</b>	<b>5 375</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>81</b>	<b>-291</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 183</b>	<b>-554</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-1 101</b>	<b>-845</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-176</b>	<b>-137</b>
<b>Résultat d'entreprise</b>	<b>-1 277</b>	<b>-982</b>
Impôt sur le résultat	59	39
Quote part des sociétés mises en équivalence	23	14
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-1 313</b>	<b>-1 007</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>-1 315</b>	<b>-1 009</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

### ■ Périmètre de Consolidation :

	Secteur d'activité	2024		Méthode de consolidation
		Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	
Office National des Chemins de Fer	Activité ferroviaire	100,00%	100,00%	Mère
Supratours SA	Transports	100,00%	100,00%	Intégration globale
Supratours Travel	Tourisme	100,00%	100,00%	Intégration globale
Infraway MAROC	Sécurisation des chantiers, MOE, réhabilitation des voies	100,00%	100,00%	Intégration globale
Sociétés des Basaltes Marocains	Exploitation de carrières	99,32%	99,32%	Intégration globale
SMTR CARRE	Transports	95,63%	95,63%	Intégration globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse	Maintenance des rames à grande vitesse acquises par l'ONCF	60,00%	60,00%	Intégration globale
Institut de Formation Ferroviaire	Formation aux métiers et expertises ferroviaires	50,00%	50,00%	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	Etude et contrôle de génie civil et autres	24,99%	24,99%	Mise en équivalence
Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire	Construction de matériel industriel	19,96%	19,96%	Mise en équivalence

## 7.3 Tableau des Flux de Trésorerie

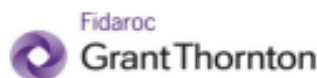
Au 31 Décembre 2024

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2023
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	-1.313	-1.007
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations & reprises d'exploitation	1.882	2.144
Variation des impôts différés	10	0
Plus-values de cessions, nettes	-27	-2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-23	-12
Autres flux d'immobilisations		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	530	1.123
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	621	-1.034
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1.151</b>	<b>89</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-2.426	-1.223
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	32	38
Variation de périmètre de consolidation		-8
Cession de titres consolidés	153	
Autres variations d'immobilisation		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2.240</b>	<b>-1.193</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1	-1
Diminution des immobilisations financières	1.664	1
Augmentation des immobilisations financières	0	-4
Augmentation des Dettes de Financement	1.116	-2.043
Remboursements d'emprunts	-2.062	1.838
Dotations en capital de l'Etat ou augmentation de capital	666	1.811
Variation des intérêts minoritaires, des titres MEE et des réserves consolidées	0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1.382</b>	<b>1.602</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>293</b>	<b>499</b>
Trésorerie d'ouverture	-1.275	-1.774
Trésorerie de clôture	-983	-1.275

## COMPTES SOCIAUX



23, Rue Lemtouni, Oasis  
20410 - Casablanca, Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 - Casablanca, Maroc

Au Conseil d'Administration de  
**L'Office National des Chemins de Fer**  
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal  
Rabat, Maroc

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'**Office National des Chemins de Fer (ONCF)**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **21 957 275 556,43 MAD** dont une perte nette de **1 372 913 297,30 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



## COMPTES SOCIAUX



Question clé de l'audit	Notre réponse
<p><b>Evaluation des immobilisations corporelles</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.781, soit 88% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.</li> <li>• A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.</li> </ul> <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ;</li> <li>• La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ;</li> <li>• L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>• S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>• La revue analytique des immobilisations et leurs variations.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle

## COMPTES SOCIAUX



interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONCF ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'ONCF.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONCF ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude



## COMPTES SOCIAUX



significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'ONCF à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

## Les Auditeurs Indépendants

BDO Audit Tax & Advisory

Mostafa FRAIHA  
Associé

Fidarcoc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR  
Associé

## COMPTES CONSOLIDÉS



23, Rue Lemtouni, Oasis  
20410 - Casablanca, Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 - Casablanca, Maroc

Au Conseil d'Administration de  
L'Office National des Chemins de Fer  
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal  
Rabat, Maroc

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES**

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'**Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF)**, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **22 063 millions de dirhams** dont une perte consolidée de **1 313 millions de dirhams**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF) au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

*Fondement de l'opinion*

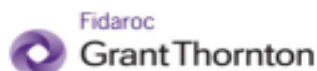
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



## COMPTES CONSOLIDÉS



Question clé de l'audit	Notre réponse
<p><b>Evaluation des immobilisations corporelles</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 60.062, soit 87% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.</li> <li>• A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.</li> </ul> <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ;</li> <li>• La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ;</li> <li>• L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>• S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>• La revue analytique des immobilisations et leurs variations.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états

## COMPTES CONSOLIDÉS



de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude

## COMPTES CONSOLIDÉS



significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

## Les Auditeurs Indépendants

## BDO Audit Tax &amp; Advisory

**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
23, rue Lattouaj - Casablanca 20410 Casablanca  
Téléphone : 05 22 29 33 04 / 15  
Téléfax : 05 22 29 33 06  
TCE : 0015228804000091

**Mostafa FRAIHA**  
Associé

## Fidaroc Grant Thornton

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Member Firm of Grant Thornton  
International  
7 Bd. Oud Sbaa - Casablanca  
Tél : 05 22 54 08 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

# HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DES COMPTES

	FIDAROC GRANT THORNTON & BDO			GRPT FIDAROC GRANT THORNTON / COOPERS AUDIT MAROC			ACDEN SARL			COOPERS AUDIT MAROC			TOTAL
	Montant / année			Montant / année			Montant / année			Montant / année			
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	252.000	626.750	1.427.000	245.000	245.000	243.204	258.200	233.000	243.204	389.550	311.800	387.800	6.719.104
ONCF	252.000	384.000	1.182.000	-	-	-	106.800	106.800	142.800	3.169.200			
Filiales		242.750	245.000	245.000	243.204	243.204	282.750	205.000	245.000	3.549.904			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	66.000	587.600	199.600	180.000	-	-	60.000	45.000	-	200.600	67.600	-	1.418.400
ONCF	66.000	372.000	132.000	156.000	-	-	60.000	45.000	-	726.000			
Filiales		215.600	67.600	24.000	-	-	200.600	67.600	-	692.400			
<b>Sous-total</b> Autres prestations rendues	<b>318.000</b>	<b>1.214.350</b>	<b>1.626.600</b>	<b>425.000</b>	<b>243.204</b>	<b>243.204</b>	<b>318.200</b>	<b>278.000</b>	<b>243.204</b>	<b>590.150</b>	<b>379.400</b>	<b>387.800</b>	<b>8.137.504</b>
ONCF													89.000
Filiales		196.800	86.400	-	-	24.000	21.600	78.000	24.000	196.800	86.400	-	791.500
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>196.800</b>	<b>86.400</b>	<b>-</b>	<b>24.000</b>	<b>24.000</b>	<b>21.600</b>	<b>78.000</b>	<b>24.000</b>	<b>196.800</b>	<b>86.400</b>	<b>-</b>	<b>880.500</b>
<b>Total général</b>	<b>318.000</b>	<b>1.411.150</b>	<b>1.713.000</b>	<b>425.000</b>	<b>267.204</b>	<b>267.204</b>	<b>339.800</b>	<b>356.000</b>	<b>267.204</b>	<b>786.950</b>	<b>465.800</b>	<b>387.800</b>	<b>9.018.004</b>

Communiqués de presse	Date de publication
Communiqué de presse du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023 (T4)	28-fév-24
Rapport financier de l'exercice 2023	28-avr-24
Communiqué de presse des résultats annuels 2023	29-avr-24
Communiqué de presse du premier trimestre 2024 (T1)	31-mai-24
Communiqué de presse du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024 (T2)	31-août-24
Communiqué de presse du premier semestre 2024 (S1)	29-sept-24
Rapport financier semestriel 2024	29-sept-24
Communiqué de presse du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024 (T3)	30-nov-24